

**2023-2024**

Licence professionnelle Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine

Spécialisation Métiers des archives

**VALORISATION DES ARCHIVES  
PRIVEES PERSONNELLES DANS LE  
CADRE DE LA COLLECTE DES  
ARCHIVES DU SPORT : EXEMPLE D'UNE  
ACTION DE VALORISATION MENEÉE  
PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES DE  
PARTHENAY**

*Mémoire de projet tutoré*

**MORGANE CADET**

Maître de stage : Raphaël Supiot

Enseignant-tuteur : Patrice Marcilloux

**Jury**

Patrice Marcilloux, professeur des universités en archivistique

Véronique Guitton, directrice des Archives municipales de Nantes

Soutenue publiquement le 26 juin 2024



## AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.



## ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

*Engagement à signer et à joindre à tous les rapports, dossiers, mémoires ou thèse*

Je, soussignée Morgane Cadet

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

signé par l'étudiante le 29 / 05 / 2024



## REMERCIEMENTS

Je remercie M. Jean-Michel Prieur, maire-président de la ville de Parthenay et de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine, pour m'avoir permis de réaliser ce stage.

Je remercie mon maître de stage, M. Raphaël Supiot, responsable du service des archives municipales et communautaires de Parthenay, pour m'avoir encadrée tout au long de cette expérience et avoir pris le temps de répondre à mes interrogations.

Je remercie aussi Mme Julie Redon et M. Pascal Alonso pour m'avoir aussi chaleureusement accueillie et soutenue pendant toute la durée de ce stage, ainsi que toutes les personnes travaillant à la Maison du patrimoine pour la bonne ambiance dans laquelle j'ai pu vivre cette expérience.

Je souhaite remercier en particulier Mme Marie Rivallin, directrice du musée municipal, avec qui j'ai beaucoup travaillé sur la collecte des archives du sport et l'élaboration de la Gazette, et qui m'a apporté de bons conseils pour écrire cette dernière.

Je remercie également M. Patrice Marcilloux, mon tuteur pédagogique, pour sa disponibilité et ses conseils.

Je remercie enfin toute ma famille pour son soutien et en particulier ma mère, infatigable relectrice et correctrice.



## SOMMAIRE

Avertissement.....	3
Engagement de NON-PLAGIAT .....	5
Remerciements .....	7
Sommaire.....	9
Introduction.....	10
I – La valorisation des archives du sport : qu'est-ce que c'est ?.....	12
A – La définition des archives du sport .....	12
B – La collecte des archives du sport .....	15
C – La valorisation des archives .....	21
II – Exemple de valorisation d'archives du sport : la réalisation de la Gazette .....	29
A – Le choix du format « Gazette » et ses contraintes.....	29
B – L'élaboration de la Gazette.....	33
Conclusion.....	43
Annexes .....	44
Annexe 1 : Exemples de publication sur les réseaux sociaux .....	44
Annexe 2 : La Gazette des archives du sport.....	45
Annexe 3 : Fiche projet de la Gazette collecte sport.....	53
Annexe 4 : Exemple de différence entre les mises en page avant et après l'intervention de M. Polito .....	55
Bibliographie.....	56
Table des illustrations .....	58
Table des matières .....	59
Abstract .....	61
Résumé.....	61

## INTRODUCTION

D'après l'article L.211-1 du code du patrimoine, les archives se définissent comme « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »<sup>1</sup>. Elles se décomposent en deux grandes catégories : les archives publiques et les archives privées. Alors que le code du patrimoine prévoit, en son article L.211-4, une définition précise des archives publiques, les archives privées, quant à elles, ne se définissent qu'en comparaison avec ces premières. Ainsi, l'article L.211-5 énonce : « Les archives privées sont l'ensemble des documents définis à l'article L.211-1 qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'article L.211-4 »<sup>2</sup>.

Cette façon de définir les archives privées a pour conséquence d'inclure des archives très variées provenant de producteurs qui le sont tout autant. Ainsi, dans cette catégorie d'archives privées, on peut retrouver aussi bien des documents d'administration d'entreprises que des photographies de vacances d'une famille ou encore des lettres de poilus de la Première Guerre mondiale. La particularité de ces archives provient également de l'absence d'obligation de les transmettre à un service public d'archives comme c'est le cas des archives publiques qui doivent faire l'objet d'un versement. Ainsi, il est important, pour un service d'archives, d'aller chercher ces archives privées là où elles se trouvent, d'où l'importance croissante des collectes d'archives. L'autre conséquence de l'absence d'obligation de transmettre ses archives privées est l'importance des actions de valorisation. Celles-ci constituent une déclinaison de la mission de communication des archives et consistent à « transmettre et faire circuler des informations et des significations »<sup>3</sup>. Elles permettent aussi bien de remercier les personnes qui ont fait le choix de partager leurs documents avec un service d'archives que de donner envie à de nouvelles personnes d'en faire de même.

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, les Archives de France ont lancé une nouvelle Grande collecte pour les archives du sport à laquelle le service des archives municipales de Parthenay a répondu. Ce fut également l'opportunité de travailler en

<sup>1</sup> Code du patrimoine, *Livre II Archives, Titre 1<sup>er</sup> Régime général des archives, Chapitre 1<sup>er</sup> Dispositions générales*, disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr> (consulté le 25 mai 2024).

<sup>2</sup> Code du patrimoine, *Livre II Archives, Titre 1<sup>er</sup> Régime général des archives, Chapitre 1<sup>er</sup> Dispositions générales*, disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr> (consulté le 25 mai 2024).

<sup>3</sup> Françoise Hiraux, Françoise Mirguet, *Valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, l'Harmattan-Academia, 2012, p. 9.

partenariat avec le musée municipal pour monter une exposition autour des pratiques sportives à Parthenay et dans ses alentours. Pour montrer les résultats de la collecte et comme moyen de valorisation de ces archives privées collectées, le service des archives a décidé de réaliser une brochure, distribuée sur le lieu de l'exposition. Celle-ci constitue le livrable autour duquel se construit ce mémoire.

Celui-ci va s'attacher à répondre à la problématique suivante : Comment valoriser des archives privées personnelles qui ont été rassemblées dans le cadre de la Grande collecte des archives du sport ? Comment la Gazette des archives du sport, réalisée par le service des archives municipales de Parthenay, permet de répondre aux obligations sociales qu'impliquent une collecte d'archives privées ? Comment donner un aperçu des contributions réalisées tout tant leur donnant du sens pour intéresser les lecteurs de la Gazette ?

Pour répondre à cette problématique, dans un premier temps, je m'appliquerai à comprendre ce que la valorisation des archives du sport dans le contexte de la Grande collecte signifie avant d'étudier, dans une seconde partie, plus spécifiquement l'exemple de la Gazette du sport comme moyen de valoriser les archives du sport collectées par le service des archives municipales et communautaires de Parthenay.

## I – LA VALORISATION DES ARCHIVES DU SPORT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de prendre le temps de comprendre en quoi consiste les archives du sport avant de s'intéresser à leur collecte et enfin à leur valorisation.

### A – LA DEFINITION DES ARCHIVES DU SPORT

Comprendre ce que sont les archives du sport, c'est d'abord étudier les différentes définitions qui en sont données avant de voir comment ces archives sont devenues une catégorie à part entière.

#### 1) La définition des archives du sport en perspective.

Les archives du sport sont une catégorie d'archives qui nécessite un vrai travail de définition dans la mesure où il est difficile, de prime à abord, de comprendre ce qui les constitue. Or, selon les définitions, les archives du sport ne recouvrent pas les mêmes réalités. Ainsi, dans « Le Dictionnaire du sport »<sup>4</sup>, les archives du sport sont considérées d'un point de vue typologique puisqu'elles sont constituées par « les documents manuscrits, dactylographiés, imprimés, iconographiques, audiovisuels et électroniques produits dans le cadre des activités d'un mouvement sportif pendant sa durée de vie et nécessaires à son bon fonctionnement ». Cette définition borne les archives du sport au seul mouvement sportif qui produit ses documents pour bien fonctionner, en omettant les autres acteurs du monde sportif que sont les sportifs eux-mêmes ou encore les entreprises qui produisent les équipements.

A côté de cette définition plutôt restrictive, la convention de partenariat créant le Pôle national des archives du monde sportif, en 2006, propose une autre définition. Dans ce texte, les différentes instances parties prenantes considèrent que les archives du sport sont « l'ensemble des documents, sur tous supports produits par les instances du mouvement sportif, les organismes de droit privé, les personnes morales ou physiques acteurs des activités sportives et jeux traditionnels nationaux. »<sup>5</sup> Comme la définition légale des archives, cette définition est très large avec une diversité de producteurs et de supports.

---

<sup>4</sup> Michaël Attali, Jean Saint-Martin, *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 263.

<sup>5</sup> Académie nationale olympique française, *Sauvegarde de la mémoire du sport*, 2009, 38 p.

La Grande collecte des archives du sport tend à accepter une définition large. Ainsi, sont concernés les fédérations et les clubs sportifs mais également tous ceux qui ont un métier en lien avec le sport, les entreprises ayant une activité tournée vers le sport et de manière plus générale toutes les personnes qui pourraient posséder des documents en rapport avec le sport.<sup>6</sup> On le voit, les archives du sport correspondent à une large catégorie d'archives tant en termes de producteurs que de typologies de documents. Elles ne concernent pas que les services d'archives mais bien tout un chacun.

## **2) La catégorisation des archives du sport à travers le temps.**

En réalité, les archives du sport sont présentes, dans les fonds d'archives publiques, depuis bien plus longtemps. La sous-série F(44) « Jeunesse et sport » des Archives nationales nous montre que, dès 1935, des documents liés à la pratique sportive au sein de l'école étaient déjà produits et collectés<sup>7</sup>. Ceux-ci permettent d'étudier les politiques du sport mises en place notamment sous le régime de Vichy. La collecte autour du sport continuera à s'organiser et à se structurer lorsqu'en 1971, Joseph Comiti, qui est alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, crée une mission des Archives nationales directement au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports. A ce moment-là, le sport se détache définitivement de sa fonction de préparation militaire et, dans une moindre mesure, de l'instruction pour se rattacher à un nouvel objet politique qu'est la jeunesse.

Néanmoins, il ne s'agit là que d'une action de collecte d'archives publiques réalisée de manière habituelle. La question des archives du sport se développera davantage dans les territoires. L'Association pour la promotion des archives en Languedoc-Roussillon publiera, ainsi, dès 1993, son guide des sources intitulé « Guide des sources pour l'histoire du sport en Languedoc-Roussillon ». Les Archives départementales du Val de Marne se saisiront aussi de cette question en publant leur propre instrument de recherche, « Pistes pour le sport : guide des sources sur l'histoire du sport en Val-de-Marne », en 1996. Ce travail inclut aussi bien les archives publiques des Archives départementales du Val du Marne et des services communaux, mais également des archives privées collectées dans le cadre d'une véritable collecte d'archives. C'est une opération complète qui a été réalisée avec une volonté de collecter, de conserver mais aussi de valoriser les archives du monde

---

<sup>6</sup> Archives de France, *La Grande Collecte des archives du sport* [en ligne], disponible sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/667843638> (consulté le 25 mai 2024).

<sup>7</sup> Archives nationales, Etat des fonds des Archives nationales : Inventaire de la sous série F44 [en ligne], disponible sur <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/F44.pdf> (consulté le 26 mai 2024).

sportif, par l'intermédiaire de la publication du guide des sources, comme ce sera le cas dans la cadre de la Grande collecte des archives du sport. C'est donc un travail novateur puisqu'il faudra attendre 2022 avec l'appel à collecte du Service interministériel des Archives de France (SIAF) pour qu'une telle opération soit étendue à l'ensemble des services d'archives de France.

Cette question des archives du sport commencera à intéresser véritablement les archivistes, en tant que catégorie, qu'à partir des années 2000. Une vraie réflexion se met alors en place autour de cette thématique, en juin 2005, avec la tenue d'un colloque organisé par le Centre d'Histoire de Sciences Po (Paris) et les Archives nationales du monde du travail de Roubaix et qui se matérialisera par la publication de l'ouvrage « Le sport : de l'archive à l'histoire ». Pour la première fois, les archivistes se questionnent sur les archives liées au monde du sport disponibles au sein de leurs services ou dans des organismes privés, comme les associations, et leur utilisation par les chercheurs.

Cette catégorie des archives du sport deviendra une réalité par la création du Pôle national des archives du monde du sport, créé en 2006, au niveau national, et par la mise en place de la section des archives du sport, au sein de l'International Council on Archives, en 2004. Ces deux institutions ont pour but de sensibiliser aussi bien les pouvoirs publics que les personnes privées sur la question des archives du sport. Dans le cas de la première, son action est nationale avec une coordination de quatre acteurs qui ont un intérêt à travailler ensemble sur cette question : le ministère de la Culture et de la Communication par l'intermédiaire des Archives de France, le ministère de la Santé et des Sports, le Comité national olympique et sportif français et l'Académie nationale olympique française. En plus de ses actions de sensibilisation, de collecte, de sauvegarde, de classement, de valorisation et de transmission de la mémoire du sport<sup>8</sup>, elle a également une mission plus pratique puisque ce Pôle a vocation à recueillir en son sein des archives à valeur nationale provenant de tous les acteurs du monde du sport, à l'exception des archives des administrations publiques. La section des archives du sport a, quant à elle, une action orientée davantage sur la sensibilisation et l'information des différents acteurs du monde du sport mais également une action politique auprès de l'Union européenne, en partenariat avec le Comité européen pour l'histoire du sport, pour favoriser la sauvegarde des archives du sport.

Enfin, la Grande collecte des archives du sport entérine l'existence d'une catégorie particulière des archives du sport. En effet, en proposant de collecter des archives liées au monde du sport et à la pratique sportive, les Archives de France reconnaissent que ce type

---

<sup>8</sup> Académie nationale olympique française, *Sauvegarde de la mémoire du sport*, 2009, 38 p.

d'archives existent bien en dehors de tous types de document, de support, de type de service, de genre de document<sup>9</sup>.

Les archives du sport sont une réelle catégorie d'archives car les services et leurs archivistes ont su s'emparer de cette question pour en faire un sujet d'étude avant qu'une structuration lui soit donnée par des instances politiques. Mais, elle ne peut perdurer que si le public des archives s'en empare pour la faire sienne.<sup>10</sup> Or, on constate qu'il existe une vraie demande de la part des historiens qui cherchent à faire l'histoire du sport. Ce champ d'étude commence à se développer à partir des années 1990 lorsque l'historien Alfred Wahl publie son article « Le football : un nouveau territoire de l'historien » dans lequel il dénonce le retard pris par les historiens français sur la question de l'histoire du sport comparé aux historiens anglo-saxons qui ont déjà bien investi ce champ d'étude. On constate donc une corrélation entre les premières publications des guides des sources des archives du sport et un développement de la pratique des historiens qui commence à s'intéresser à ce domaine d'étude.

## B – LA COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT

Les archives du sport sont une catégorie d'archives qui fait l'objet, aujourd'hui, d'une Grande collecte organisée par le SIAF. Il est donc nécessaire de voir comment ce type de collecte a vu le jour et s'est imposé avant de s'attarder sur son intérêt pour un service d'archives. On verra également qu'elle implique, de la part des archivistes, une action d'évaluation des archives collectées qui n'est pas évidente. Enfin, on s'intéressera plus particulièrement à la collecte des archives du sport menée par le service des archives municipales de Parthenay.

---

<sup>9</sup> Patrice Marcilloux, « Chapitre X. Des archives d'entreprises aux archives du monde du travail. Quelques remarques sur la catégorisation des archives », dans BONIN (Hubert), QUENNOUELLE-CORRE (Laure), sous la dir. de, *Explorer les archives et écrire l'Histoire. Autour de Roger Nougarret*, Genève, Librairie Droz, 2022, p. 131-141.

<sup>10</sup> Patrice Marcilloux, « Chapitre X. Des archives d'entreprises aux archives du monde du travail. Quelques remarques sur la catégorisation des archives », dans BONIN (Hubert), QUENNOUELLE-CORRE (Laure), sous la dir. de, *Explorer les archives et écrire l'Histoire. Autour de Roger Nougarret*, Genève, Librairie Droz, 2022, p. 131-141.

## 1) La mise en place de collectes d'archives privées par les services publics d'archives.

La collecte d'archives privée est une pratique ancienne des services d'archives. Dès le XIXème siècle, ce type d'archives était présent dans les fonds des services comme c'est le cas des archives seigneuriales. Toutefois, leur entrée était, comme le nom l'indique, « extraordinaire ». Ainsi, la pratique était d'attendre que des personnes privées prennent contact avec les archivistes pour qu'un transfert d'archives puisse s'opérer.

L'idée d'aller au-devant des donateurs potentiels s'est progressivement imposée. Même si on reconnaît, au niveau national, l'importance de ce type d'archives pour construire l'histoire nationale, dès la fin du XIXème siècle avec le discours du marquis de Vogüe, il faut attendre la deuxième moitié du XXème siècle pour que les archivistes commencent à accorder à ce type de document une place dans leur service. En 1949, l'institutionnalisation des archives privées au sein des Archives nationales prend la forme d'une section dédiée en partie aux archives privées, sous l'impulsion de Charles Braibant. Pour les Archives départementales, cette institutionnalisation des archives privées passera par l'instauration de la série J grâce à la circulaire des Archives de France du 15 avril 1944, même si celle-ci mettra du temps à trouver sa place.<sup>11</sup>

Dans les années 1970, un basculement s'opère chez les historiens qui commencent à s'intéresser davantage à l'histoire des individus, « à ses victimes » voire ensuite « au silence de l'histoire »<sup>12</sup>. Pour cela, les historiens ont besoin d'avoir accès à de nouvelles sources. Les archives privées deviennent ainsi un nouveau point d'accès à cette nouvelle histoire. Cela se concrétisera avec la publication d'un certain nombre d'ouvrages, à commencer par le livre de Michel Foucault « Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIXe siècle », en 1973. C'est donc à cette époque que les archives privées commencent à trouver véritablement leur place au sein des services publics d'archives. La loi de 1979 concrétise cette évolution en reconnaissant la possibilité pour les services d'archives de recevoir des archives privées.

Les grandes collectes d'archives privées impulsées par les Archives de France sont ainsi, l'un des derniers éléments qui permettent d'instituer les archives privées comme archives dignes d'avoir leur place dans les services d'archives. Avec ce type d'action, les

---

<sup>11</sup> Pascal Even, Christine Nougaret, *Les archives privées, manuel pratique et juridique*, Paris, Direction des Archives de France, la Documentation française, 2008, 204 p.

<sup>12</sup> Philippe Artiere, Dominique Kalifa, « Présentation. L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés & Représentations*, vol. 13, no. 1, 2002, p. 7-15.

archivistes ne restent plus passifs mais deviennent des acteurs d'une collecte d'archives privées comme ils le sont pour celle des archives publiques.

La Grande collecte des archives du sport constitue ainsi une suite logique aux différentes actions menées par les différents services d'archives en matière de collecte d'archives privées.

## 2) L'intérêt des collectes des archives privées

La Grande collecte 1914-1918 a été l'occasion pour les archivistes de se poser des questions, notamment sur les raisons de collecter des archives privées qui parfois sont trop parcellaires pour intéresser des chercheurs. Durant cette opération, les archivistes ont constaté l'intérêt de ce type de collecte. En effet, la collecte d'archives privées permet d'accéder à des documents qui peuvent s'avérer être des témoignages très précieux. Cela a été le cas pour les Archives départementales de l'Hérault qui se sont retrouvées avec les journaux intimes de poilus écrits par eux lorsqu'ils étaient encore sur le front.<sup>13</sup> De cette façon, les archives privées permettent d'avoir accès à une autre histoire, celle de ceux qui l'ont faite.

Ainsi, les collectes peuvent être un bon moyen de compléter les fonds des archives publiques. C'est cette raison qui a motivé les Archives départementales du Loir et Cher à lancer une collecte de témoignages de la période du COVID 19<sup>14</sup>. Le but de « mettre en boîte le COVID » était de documenter la vie quotidienne des habitants du département pendant les périodes de confinement et ainsi mettre à disposition des chercheurs des informations précieuses pour pouvoir étudier cette période si particulière que nous avons traversée.

Un autre effet, non négligeable, de la mise en place de telles actions de collecte est celui de créer ou de renforcer le lien entre les citoyens et les services d'archives. C'est l'un des effets qui a été ressenti par les archivistes lors de la Grande collecte 1914-1918. « Les manifestations de sympathie et les compliments ont été innombrables » nous rapporte Emmanuel Pénicaud dans « La Grande Collecte : du bon usage des archives privées de la

---

<sup>13</sup> Julien Duvaux, « La Grande Collecte 1914-1918 aux Archives départementales de l'Hérault, ou comment renouveler les sources pour une histoire intime et personnelle de la Grande Guerre », *La Gazette des archives*, n° 258, 2020, p. 66-77.

<sup>14</sup> Julie Luchetti, *Aux archives de Loir-et-Cher, on met la COVID en boîtes !* [en ligne], disponible sur <http://www.culture41.fr/Archives-departementales/Rechercher-et-contribuer/Gerer-et-confier-vos-archives/Aux-archives-de-Loir-et-Cher-on-met-la-COVID-en-boites> (consulté le 26 mai 2024).

Grande Guerre »<sup>15</sup>. Les contributeurs ont pu créer un lien particulier avec les archivistes qui les ont reçus et écoutés.

La Grande collecte des archives du sport fonctionnant sur le même modèle que les précédentes collectes, comme celles de la guerre 1914-1918, on peut supposer qu'elle aura les mêmes effets positifs.

### 3) La difficile évaluation des archives privées

Comme pour les autres Grandes collectes, la Collecte des archives du sport consiste à lancer un appel aux personnes privées, physiques ou morales, qui posséderaient des documents témoignant de la thématique du sport à venir se rendre dans un service d'archives pour soit donner soit prêter leurs documents.

Toutefois, très vite se pose la question de savoir si le service doit accepter tous les documents qui lui sont proposés. En effet, les documents qui lui sont soumis peuvent être des documents isolés ou sans grand intérêt. Il est donc nécessaire de procéder, comme pour les archives publiques, à une évaluation et une sélection des documents. Or, contrairement aux archives publiques qui font l'objet d'un encadrement législatif très contraignant, les archivistes sont libres de choisir les documents privés qu'ils veulent sélectionner. La question est donc de savoir comment les sélectionner.

Lorsque l'on consulte les manuels d'archivistique comme celui de Christine Nougaret et Pascal Even sur les archives privées<sup>16</sup> ou l' Abrégé d'archivistique<sup>17</sup>, on constate que peu d'informations permettent de répondre à cette question. Il est bien souligné l'importance de la sélection des archives mais il n'est jamais précisé comment procéder, sur quels critères doit-on s'appuyer. L' Abrégé présente effectivement des critères, d'abord sur la pertinence du fonds soit par rapport à la zone géographique du service soit par rapport à la pertinence du service, en lui-même, en comparaison avec d'autres institutions. Il propose un autre critère celui de son intérêt historique c'est-à-dire sur la complémentarité du fonds proposé comparé aux fonds déjà conservés par le service et sur la composition du fonds, notamment si c'est un mélange d'archives définitives et intermédiaires.<sup>18</sup> Ces

---

<sup>15</sup> Emmanuel Pénicaut, « La « Grande Collecte » : du bon usage des archives privées de la Grande Guerre », dans Philippe Henwood et Paule René-Bazin, sous la dir. de, *Écrire en guerre, 1914-1918 Des archives privées aux usages publics*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 17-20.

<sup>16</sup> Pascal Even, Christine Nougaret, *Les archives privées, manuel pratique et juridique*, Paris, Direction des Archives de France, la Documentation française, 2008, 204 p.

<sup>17</sup> Lydiane Gueit-Montchal, Violette Lévy, Dominique Naud, *Abrégé d'archivistique Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2020, 348 p.

<sup>18</sup> Lydiane Gueit-Montchal, Violette Lévy, Dominique Naud, *Abrégé d'archivistique Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2020, p. 127.

critères sont essentiellement très pratiques, surtout pour des archives privées. Ainsi, ce n'est pas parce que certains documents répondent à l'ensemble de ces questions qu'il est nécessairement intéressant de les sélectionner. Il y a donc un vrai manque de doctrine pour accompagner les archivistes dans de telles démarches.

Ce manque est également longtemps constaté pour les archives publiques. La question de l'évaluation et de la sélection ne s'impose aux archivistes français qu'en 2014 lorsque le Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques, a été publié par le Comité interministériel aux archives de France. Avant cette date, les archivistes ne s'intéressaient pas à cette thématique. Par extension, les archives privées non plus n'ont pas fait l'objet d'une réflexion travaillée du point de vue de leur évaluation ou de leur sélection. Dans la pratique, les archivistes sont donc voués à se fier à leur propre expérience pour évaluer les archives privées qui leur sont soumises par le public.

#### **4) La collecte des archives du sport réalisée par le service d'archives municipales de Parthenay**

Par un article dans le journal de la « Nouvelle République » paru le 25 juillet 2023, le service des archives municipales et le musée de Parthenay ont lancé la collecte des archives du sport. L'objectif de la collecte était de rassembler des documents et des objets en lien avec la pratique du sport sur le territoire de la ville en vue de compléter les fonds et de mieux connaître l'histoire locale du sport. Tout cela permettra d'alimenter l'exposition sur cette même thématique qui se tiendra dans la salle d'exposition temporaire du musée.

Tout comme au niveau national, cet appel s'adressait à tous les clubs de sport mais aussi à tous ceux qui possédaient des documents susceptibles d'intéresser le service des archives ou le musée.

Les personnes souhaitant participer devaient prendre contact avec le service des archives ou le musée pour convenir d'un rendez-vous. En plus des clubs de sport, certaines personnes déjà identifiées comme possédant probablement des documents intéressants ont été contactées directement. Celles-ci ont été repérées par les archivistes et la directrice du musée en amont car elles sont déjà connues de ces deux services. Ce fut le cas de M. Yves Drillaud ou de M. Albéric Verdon qui sont deux habitués du service des archives et qui ont déjà prêté des documents pour les faire numériser. D'autres personnes ont été contactées au cours de la collecte, par le biais d'un autre contributeur. Par exemple, M. Jacky Baudrant qui nous a contacté de lui-même nous a signalé que M. Patrick Lorigny pouvait lui aussi nous renseigner sur le triathlon.

Certaines des rencontres avec les contributeurs se sont déroulées à la Maison du patrimoine, bâtiment accueillant à la fois le service d'archives et l'administration du musée. Cela a été le cas, notamment, de M. Jacky Baudrand, ancien président du Triathlon club de Parthenay et actuel vice-président de la Fédération Française de Triathlon. Dans ce cas, les donateurs devaient venir avec leurs documents pour que les archivistes ou la directrice du musée puissent juger de l'intérêt des pièces apportées. Ainsi, M. Jacky Baudrand a apporté avec lui des articles de presse du temps où il présidait le club. D'autres se sont déroulées chez les donateurs comme ce fut le cas pour M. Michel Hamard. L'intérêt de se déplacer est de voir directement sur place les objets ou les documents qui pourraient être



Figure 1 : Les barres parallèles du père de M. Hamard-collection M. Hamard

deux agrès dans une ancienne salle de sport, aujourd'hui disparue, et les objets eux-mêmes.

Ces rencontres étaient toujours l'occasion d'échanger avec les donateurs sur les objets et les documents qu'ils nous présentaient. Cela nous a permis de remettre en contexte ces archives tout en glanant des informations sur les pratiques du sport que l'on ne retrouve pas forcément dans les archives privées. Par exemple, M. Guy Moreau, ancien rugbyman et cordonnier, nous a raconté l'ambiance qui régnait dans les tribunes lors des matchs de rugby ou encore le fait qu'il est resté en possession de son ballon de l'époque car, étant cordonnier, il avait la charge de le réparer. Toutes ces histoires nous ont permis d'alimenter la brochure présentant les résultats de la collecte. On retrouve ici, l'un des intérêts à réaliser une collecte d'archives privées. Le temps consacré à chacun pour comprendre leurs documents et leurs objets permet, outre de saisir le contexte dans lequel ils ont été créés ou utilisés, de vraiment créer un lien particulier avec les contributeurs.

donner ou prêter et qui parfois ne sont pas déplaçables. Dans le cas de M. Hamard, nous avons pu constater, en nous rendant sur place et en discutant avec lui, qu'il avait en sa possession les barres parallèles et le cheval d'arçon que son père gymnaste utilisait pour s'entraîner, dans les années 1950. Ce qui fut particulièrement intéressant, ce fut la correspondance entre les photographies qu'il nous montrait juste avant et qui représentaient ces

Un autre avantage de cette collecte est aussi de pouvoir compléter les fonds des archives. Même si aucun don n'a été réalisé, beaucoup de documents ont pu être numérisés. Le service d'archives a donc enrichi ses fonds de photographies, comme celles de la salle de sport de M. Hamard pour laquelle le service ne possédait pas d'exemplaire, de brochures, des calendriers, ...

Au total, une trentaine de personnes ont répondu à cet appel pour une centaine de documents d'archives et d'objets collectés. Parmi les contributeurs, peu de clubs de sport se sont mobilisés. Souvent, ils ont tout de même permis d'identifier des personnes à contacter qui pouvaient contribuer à la collecte mais sans participer eux-mêmes. Ainsi, la grande majorité des documents collectés étaient des archives personnelles rassemblées par les contributeurs dans le cadre de souvenirs de leur pratique sportive ou de leur participation dans l'administration d'un club.

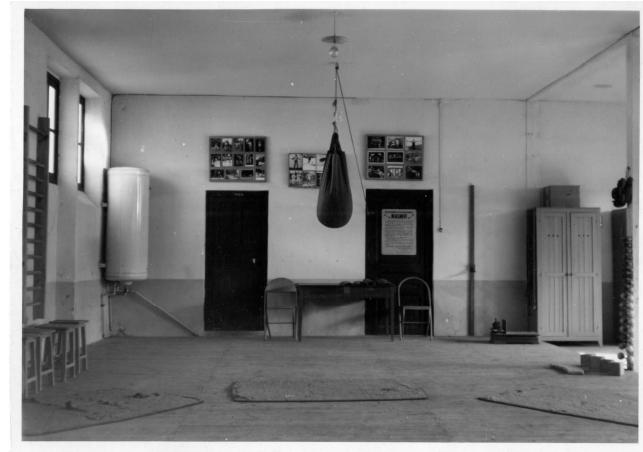


Figure 2 : Salle d'entraînement des baraquements, aujourd'hui disparue - collection M. Hamard

## C – LA VALORISATION DES ARCHIVES

Une fois les archives privées collectées, il est de rigueur de les valoriser. Pour cela, il faut d'abord comprendre que la valorisation est une activité récente, pour les archivistes. Cela nous permettra ensuite de comprendre ce que l'on entend par valorisation. Puis, on verra que ces actions, bien que nouvelles, sont pourtant essentielles pour remercier les donateurs. Enfin, on s'attardera sur les actions de valorisation des archives du sport réalisées par le service des archives municipales de Parthenay.

### 1) La lente mise en place de la valorisation dans les services publics d'archives.

Parmi les missions des services d'archives, la communication occupe une place importante, aujourd'hui. Cela n'a pas toujours été le cas. En effet, au cours du XIXème siècle, la préoccupation principale des archivistes était la collecte et le classement des archives. A cette époque, les services sont nouvellement créés et doivent donc gérer en priorité le classement des archives dont ils ont la charge. Pour cela, ils s'appuient sur le cadre de classement des archives départementales mais également celui des archives municipales qui viennent d'être mis en place.

Aux XIXème siècle, les premiers usages des archives sont d'ordre administratif, communication des documents aux services administratifs qui les ont produites, et d'ordre savant pour les érudits qui viennent chercher dans les archives les informations dont ils ont besoin pour leurs travaux. Se développe ensuite un usage plus instrumental des archives lorsque la guerre 1914-1918 éclate. Les archives servent alors pour prouver les méfaits qui ont été commis.<sup>19</sup>

C'est après la Seconde Guerre mondiale que les archives vont chercher à s'ouvrir à un autre public. Sous l'impulsion de Charles Braibant, directeur des Archives de France et des Archives nationales, les premières actions de valorisation des archives se mettent en place. Parmi celles-ci, on retrouve la création d'un service éducatif destiné à un public scolaire et l'instauration du « Quart de culture » pour un public de travailleurs qui peuvent venir écouter des exposés à l'heure du déjeuner en présence des documents originaux en lien avec la thématique abordée.

Cette façon de communiquer les documents d'archives va ensuite se développer aux Archives départementales, notamment grâce à la circulaire de M. Braibant et s'institutionnalisera lorsque les services publics des archives passeront sous la responsabilité du ministère de la Culture. Ainsi, le caractère culturel des services d'archives sera affirmé établissant la valorisation des archives comme l'une des missions des archivistes au même titre que la collecte, le classement et la conservation.

Pour autant, la question de la valorisation des archives n'est pas résolue. Ainsi, dans un article de 1977 publié dans la *Gazette des archives*<sup>20</sup>, Odile Karkovith plaide pour une ouverture des archives à un plus large public notamment en s'intéressant à des thématiques plus modernes et plus proches des intérêts des Français et avec des actions qui partent de la « base » et non plus imposées par la hiérarchie. On le voit, à son époque, la valorisation des archives n'est pas encore intégrée par un certain nombre d'archivistes. En revanche, lorsqu'en 1988, Elisabeth Gautier-Desvaux publie « L'action culturelle aux Archives »<sup>21</sup>, la question de la valorisation semble bien acquise par les services d'archives, reste la question des moyens donnés pour la réalisation de ce type d'actions.

---

<sup>19</sup> Patrice Marcilloux, « Pour une histoire des usages des archives de la Grande Guerre », dans Elisabeth Verry, sous la dir. de, *1914-1918 L'Anjou dans la Grande Guerre*, Angers, Archives départementales de Maine et Loire, 2015, p. 274-281.

<sup>20</sup> Odile Karkovith, « Des archives pour quelle histoire ? », *La Gazette des archives*, n° 96, 1977, p. 23-31.

<sup>21</sup> Elisabeth Gautier-Desvaux, « L'action culturelle aux Archives », *La Gazette des archives*, n° 141, 1988, p. 218-236.

## 2) La définition de la valorisation

Après la collecte, le classement et la conservation, la communication des archives est l'une des missions principales des archivistes et des services d'archives. En effet, l'article XXXVII de la loi du 7 messidor en II (7 juillet 1794) prévoit la publicité des archives en permettant à tout citoyen de demander la communication des documents d'archives que possède le service. Ainsi, les actions de collecte, de classement et de conservation permettent d'assurer la communication des documents. Celle-ci est souvent une communication individuelle d'archives, en salle de lecture notamment. On est alors dans une démarche purement personnelle de l'usager et dans une position passive de la part des archivistes qui attendent les demandes de communication des lecteurs.

En revanche, la valorisation nécessite de la part des archivistes une position plus active car « valoriser les archives, c'est agir concrètement pour faire changer leur statut. De documents conservés et individuellement communiqués, voici qu'ils deviennent des documents mis en avant, choisis pour leur force documentaire et symbolique, sélectionnés et présentés pour être rendus attractifs »<sup>22</sup>. Les archivistes sont donc des acteurs de la communication qui doivent sélectionner les documents à présenter et les rendre attractifs. Ils doivent aller au-devant de la demande des usagers pour mettre en place des actions à destination du public sans qu'il y ait nécessairement une demande explicite de sa part. Dans cette perspective-là, la communication peut devenir collective avec la mise en place d'exposition.

C'est ce basculement de position qui explique que la valorisation a mis du temps à trouver sa place et à s'imposer dans les services d'archives. Il n'allait pas de soi pour un service administratif plutôt orienter vers la communication aux érudits, semblable aux archivistes, de s'ouvrir à un nouveau public en sélectionnant des documents et en cherchant à les rendre compréhensibles pour tout un chacun. L'un des intérêts de la valorisation est pourtant la possibilité de remercier les personnes qui décident de partager leurs documents avec le service.

## 3) La valorisation comme contrepartie d'une contribution

Contrairement aux archives publiques pour lesquelles existe une obligation de versement à un service public d'archives, les personnes voulant partager leurs documents sont libres de choisir de les partager, de les donner, de les prêter. De cette façon, on rentre

---

<sup>22</sup> Brigitte Guigueno, Xavier Laubie, Jacqueline Ursch, *Module 12 – section 1 : Introduction générale* [en ligne], disponible sur <https://www.piaf-archives.org/se-former/module-12-valorisation-des-archives> (consulté le 26 mai 2024)

dans une autre dynamique, celle du don et du contre-don. Cette dynamique a été beaucoup étudiée par les sociologues, notamment Marcel Mauss. Dans son article « L'essai sur le don », celui-ci étudiait les systèmes d'échanges dans des sociétés comme celles de Polynésie, de Mélanésie ou encore du Nord-Ouest américain. Il a pu observer que les échanges constituaient un système d'obligations – donner, recevoir et restituer – entre les différentes tribus qui engage non seulement l'individu qui le réalise mais aussi toute sa communauté. Ne pas respecter ces obligations était perçu comme un refus d'alliance et pouvait entraîner un conflit.<sup>23</sup> Dans le cas des archives privées, il ne s'agit donc pas seulement de recevoir un don mais aussi de restituer une contrepartie au donneur. En effet, si l'archiviste ne fait que recevoir le don, il ne respecte pas ses obligations vis-à-vis du donneur. Cela peut donc être perçu par ce dernier comme un refus de l'archiviste de reconnaître l'importance du don qu'il a réalisé. Ce don est d'autant plus significatif du point de vue du donneur que le document qu'il confie à l'archiviste est généralement accompagné d'une histoire. C'est la matérialisation d'un souvenir auquel le donneur est souvent encore très attaché<sup>24</sup>. C'est donc une petite part de lui-même qu'il décide de donner. Le refus peut donc entraîner une rupture de confiance entre le donneur et le service des archives. Le donneur ne prendra pas la peine de revenir vers l'archiviste s'il a l'impression que ce dernier ne respecte pas ses documents.

La manière de recevoir le don est également très importante puisqu'elle permet d'entretenir aussi la confiance du donneur. Ecouter ce que le donneur a à raconter sur son document est déjà une forme d'acceptation du don et une manière de reconnaître la valeur du don.<sup>25</sup> Le contre-don n'est donc pas la seule obligation de l'archiviste dans la dynamique de don car la réception de celui-ci compte tout autant. La reconnaissance de l'archiviste vis-à-vis du donneur commence dès la réception du don. Il est donc important de prendre le temps d'écouter le récit du donneur et non pas seulement prendre le document qu'il a à nous transmettre d'autant plus que l'écouter peut permettre de faciliter cette transmission.

<sup>23</sup> Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2021, p. 281.

<sup>24</sup> Alix Bernard, « Donner, perdre, (se) raconter, transmettre : accueillir une histoire de vie », dans Véronique Sarrazin, Patrice Marcilloux, Bénédicte Grailles et Valérie Neveu, sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques, XIXe XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2018, p. 29-37.

<sup>25</sup> Alix Bernard, « Donner, perdre, (se) raconter, transmettre : accueillir une histoire de vie », dans Véronique Sarrazin, Patrice Marcilloux, Bénédicte Grailles et Valérie Neveu, sous la dir. de, *Les dons d'archives et de bibliothèques, XIXe XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2018, p. 29-37.

Le système d'obligations du don implique non seulement l'archiviste mais aussi son service et l'organisme auquel il est rattaché. Ainsi, la façon de recevoir un don et de le restituer se reflète aussi sur ces deux entités. L'image d'un service ou d'un organisme est donc compromise si les obligations de recevoir et de restituer ne sont pas accomplies correctement par l'archiviste qui reçoit le don. Cela peut avoir pour conséquence de freiner d'autres donateurs à contacter le service pour réaliser un don. A terme, le service peut voir le nombre de dons réalisés diminuer. A l'inverse, lorsque ces obligations sont bien remplies, elles peuvent favoriser la réalisation de nouveau don. Les anciens donateurs ayant eu une expérience positive avec le service peuvent donner à de potentiels donateurs l'idée de donner à leur tour. L'image positive engendrée par l'action de valorisation permet ainsi non seulement répondre à une obligation mais aussi de valoriser le service et l'organisme auquel il est rattaché.

On comprend, dans ce contexte, que la valorisation des archives privées revêt une singulière importance. La mise en valeur de ces documents permet de répondre à une obligation sociale, celle de restitution d'un don. Elle doit donc faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'archiviste qui a en charge d'honorer l'obligation vis-à-vis du donneur, pour lui-même mais également pour son service et l'organisme qu'il représente.

#### **4) Les actions de valorisation entreprises par le service des archives municipales de Parthenay en lien avec le sport.**

Dans cet objectif de remerciement et de contrepartie aux dons qui ont été réalisés dans le cadre de la Grande collecte des archives du sport menée par le service des archives municipales de Parthenay, les archivistes en partenariat avec le musée d'art et d'histoire de Parthenay ont entrepris plusieurs actions de valorisation des archives et objets qui leur ont été confiés.



Figure 3 : Frise chronologique présentant les différents événements de l'histoire du sport au niveau local et international

Parmi ces actions, la plus importante et la plus longue à mettre en place est celle de l'exposition qui se tient, du 19 avril au 3 novembre 2024, dans la salle des expositions temporaires du musée de Parthenay. Elle a pour titre « Il va y avoir du sport : histoire(s) locale(s) » et retrace plus de 100 ans de l'histoire du sport local. Elle est construite autour de plusieurs thématiques illustrées par des objets ou des archives privées qui ont été rassemblés par la collecte, mais aussi de quelques archives publiques, d'objets appartenant au musée et de

prêts venant d'autres musées comme le vélo Barré (vélo produit sur le territoire de la commune). Elle commence par une frise chronologique mettant en parallèle l'histoire du sport au niveau local et au niveau international. Elle se poursuit par la présentation du passage d'un sport encadré par l'école à la création des associations sportives. Ce qui permet de continuer avec la thématique sur l'évolution des tenues et des objets utilisés dans le sport. On pourra alors contempler les différentes raquettes issues de la collecte et qui permettent d'en voir l'évolution. Ensuite, une carte de Parthenay permet de visualiser les différents emplacements des équipements de la ville. Cette partie est accompagnée par les agrès ayant appartenu au père de M. Michel Hamard. Enfin, une partie sur l'olympisme permet de montrer les contributions de M. Pascal Verger, champion paralympique de tennis de table en 2000 et originaire du territoire de Gâtine, ainsi que la tri-fonction (tenue des athlètes pratiquant le triathlon) olympique d'Audrey Merle, triathlète licenciée au Triathlon Club de Parthenay lorsqu'elle a participé aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.



Figure 4 : Carte présentant les équipements sportifs de la ville de Parthenay



Figure 5 : Page de couverture de la Gazette des archives du sport

Accompagnant l'exposition, une gazette a été produite permettant de mettre en avant les archives du sport. Elle constitue le livrable autour duquel est construit ce mémoire. Elle se présente sous la forme d'une brochure de huit pages et s'intitule « Gazette des archives du sport » (Cf. Annexe 2). La première page présente l'affiche de l'exposition réalisée à partir d'une photographie du Sport Athlétique parthenaisien (SAP) prêtée par M. Jacques Champcourt dans le cadre de la collecte des archives du sport. Elle représente un rugbyman en pleine action, sautant tendant le bras pour attraper le ballon. Derrière, on distingue les contours du stade Daguerre de Parthenay. A l'intérieur, les archives présentées sont regroupées en catégorie permettant de retracer l'histoire du sport de façon chronologique. Elles sont accompagnées de citations des donateurs extraites des entretiens que nous avons eus avec eux lorsqu'ils nous ont remis leurs documents et objets. En dernière page, un encadré permet de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la collecte. Il se situe en haut de la page alors qu'en dessous un jeu est proposé aux lecteurs qui les invite à retrouver un mot à partir des indications qui renvoient à des informations contenues dans la gazette.

Dans le cadre des animations réalisées autour de l'exposition, une conférence, intitulée « Du sport aux Archives ! », a été proposée, le 28 avril 2024, pour présenter les résultats de la collecte des archives du sport au public, ainsi que les archives publiques en lien avec cette thématique. La présentation



Figure 6 : Conférence "Du sport aux archives" du 28 mai 2024

a été assurée par M. Raphaël Supiot, responsable des archives, et par moi-même, et suivait un ordre chronologique tout en proposant quelques focus sur des sports emblématiques comme le cyclisme à la fin du XIXème siècle ou le rugby, sport central à Parthenay. Cette conférence a été l'occasion de présenter au public des archives privées collectées qui n'ont pas pu trouver leur place dans l'exposition ou la gazette par manque de place, par exemple des photographies de l'ancienne piscine d'été. Le public a apprécié de découvrir de nouveaux documents et les informations qui ont été présentés.

Enfin, pour accompagner l'exposition et contribuer à la faire connaitre, un projet sur les réseaux sociaux est mené. Celui-ci consiste à publier sur le compte Facebook du musée de Parthenay, une fois par semaine, un document d'archives accompagné d'une question dont la réponse est à retrouver le lendemain (Cf. Annexe 1 pour un exemple de publication). C'est une façon d'inciter le public à se rendre au musée pour visiter l'exposition. Le contenu, archives et textes, est proposé par le service des archives et mis en ligne par le musée. Une fois que cette initiative sur Facebook sera terminée, ce contenu, qui s'ajoute aux précédentes actions, sera à retrouver sur la page du musée du site internet de la ville de Parthenay. De cette façon, le public peut continuer à consulter ces archives même une fois supprimées de la page Facebook du musée.

## II – EXEMPLE DE VALORISATION D’ARCHIVES DU SPORT : LA REALISATION DE LA GAZETTE

La Gazette des archives du sport est l’une des actions de valorisation menées par le service des archives de Parthenay dans le cadre des actions menées par la ville autour de la thématique du sport. On s’intéressera, en premier lieu, aux raisons qui expliquent le choix de ce format avant de s’intéresser à la façon dont elle a été réalisée.

### A – LE CHOIX DU FORMAT « GAZETTE » ET SES CONTRAINTES

Le format « gazette » s’explique par les enjeux nationaux et locaux dans lesquels elle s’inscrit mais aussi par rapport à des contraintes pratiques du service. Cette gazette est également un format qui impose ses propres contraintes.

#### 1) Les enjeux nationaux et locaux de la Gazette des archives du sport

Le choix de réaliser une gazette autour des archives du sport a été fait pour répondre à un double enjeu : un enjeu national et un enjeu municipal.

Au niveau national, les Jeux Olympiques de Paris 2024 sont l’occasion de réaliser une action de collecte de grande ampleur sur la thématique du sport et de sensibiliser à l’importance de ce type d’archives. Cela est d’autant plus important que celles-ci n’avaient été exploitées jusqu’à présent que de façon occasionnelle et seulement par quelques services d’archives qui, très tôt, ont vu l’intérêt de ces documents et se sont saisis de cette thématique. Ainsi, le Service interministériel des Archives de France a lancé, en 2022, une Grande collecte des archives du sport. Lancée officiellement le 23 juin 2022 à Tours, aux Archives départementales d’Indre et Loire, elle doit se poursuivre jusqu’à la fin de l’année 2024<sup>26</sup>. Elle a pour vocation d’inciter les différents services publics d’archives à collecter des archives privées en lien avec la pratique du sport, l’organisation et les activités des clubs, les évènements sportifs locaux. Cette collecte permettra de préserver la mémoire du sport et d’en écrire et documenter l’histoire. Comme souvent lors de collecte d’archives privées, l’idée est également d’en présenter les résultats, notamment sous la forme

---

<sup>26</sup> Archives de France, *La Grande Collecte des archives du sport* [en ligne], disponible sur <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/667843638> (consulté le 25 mai 2024).

d'expositions. Ainsi, de nombreuses actions de valorisation s'inscrivent dans la continuité de la Grande collecte des archives du sport, comme c'est le cas aux Archives départementales de Loire Atlantique, qui propose une exposition itinérante « Le sport : toute une histoire » qui s'inscrit dans un cycle plus important d'actions basées sur le thème du sport, avec par exemple des conférences.

Au niveau local, la ville de Parthenay a obtenu le label « Terre de jeux ». Elle est également la seule ville de la région Nouvelle Aquitaine à accueillir une délégation complète de sportifs olympiques et paralympiques puisque les sportifs cap-verdiens seront hébergés à Parthenay pour leur préparation en vue des Jeux Olympiques. Enfin, le 2 juin 2024, la ville accueillera le passage de la flamme olympique. Dans ce contexte, les élus municipaux ont la volonté de réaliser un certain nombre d'activités pour célébrer cette année olympique. Parmi celles-ci, on retrouve des défis sportifs comme « Le Cap vers l'an jeux 2024 ! » proposé par quatre associations sportives de Parthenay et qui consiste à se relayer sur 2024 km pendant 24h ou encore le festival de théâtre « Ah ? » qui se met aux couleurs de l'olympisme cette année. C'est dans ce contexte que les services municipaux des archives et du musée ont été sollicités pour réaliser une exposition autour de la pratique du sport sur le territoire.

Le service des archives municipales de Parthenay a donc concilié ces deux enjeux. Il a répondu à l'appel du SIAF en participant à la Grande collecte des archives du sport. En retour, cela a permis de rassembler les documents et objets nécessaires pour alimenter l'exposition et les autres actions de valorisation comme le souhaitaient les élus municipaux.

## 2) Le choix du format de gazette

Même si le musée de Parthenay et le service des archives ont œuvré ensemble pour monter l'exposition sur le sport local, dès le départ, Raphaël Supiot, archiviste responsable du service, avait la volonté d'une production spécifique aux archives pour répondre à la Grande collecte des archives du sport.

Pour de précédentes expositions auxquelles le service a participé, une gazette avait été produite par M. Supiot. Cela a été le cas pour l'exposition des Journées européennes du patrimoine de 2015 « Vivre dans le quartier Saint-Jacques dans les années 1950 » ou « Mémoire de Saint-Paul » dans le cadre de l'exposition sur le quartier qui porte ce nom, réalisée pour les Journées européennes du patrimoine de 2018. Chacune de ses expositions a fait l'objet d'une gazette dans laquelle des documents collectés pour leur réalisation ont été présentés accompagnés des témoignages de leurs propriétaires. La gazette est ainsi une activité de valorisation des archives privées collectées toujours employée dans une logique de restitution d'un don. C'est la raison pour laquelle les témoignages ont une place prépondérante. Ils permettent autant d'assurer la réception du don que sa restitution.

Celles-ci constituent le moyen privilégié du service pour présenter les résultats d'une collecte d'archives privées.

Un autre élément permet d'expliquer le choix de la réalisation de cette gazette : l'impossibilité de pouvoir proposer un catalogue d'exposition. Même si par le passé, le musée de Parthenay avait l'habitude de composer un catalogue d'exposition comme ce fut le cas, en 2018, pour l'exposition sur Jacques du Fouilloux dans lequel des articles étaient présentés, notamment avec l'assistance de M. Supiot, ce n'est plus le cas aujourd'hui. En effet, le manque de temps explique, en grande partie, le fait que ce ne soit plus possible pour le musée de proposer un catalogue d'exposition. La directrice du musée ne dispose pas de temps suffisant pour écrire les textes ou contacter des personnes qui pourraient être intéressé pour contribuer à cette écriture tout comme le service communication n'a pas les moyens d'assurer la mise en forme d'un tel document. Dans ce contexte, la gazette permet de pallier ce problème en proposant un contenu que le visiteur de l'exposition peut emporter avec lui, gratuitement, pour le feuilleter plus tard.

Par ailleurs, la gazette est également un outil de communication pour l'exposition. Etant donné qu'elle est distribuée à différents endroits de la ville, comme la mairie ou la médiathèque, elle donne un aperçu de ce que le visiteur peut découvrir en parcourant l'exposition, ce qui peut les inciter à se rendre au musée pour la visiter.

Le choix d'une gazette était d'autant plus évident qu'il n'y a pas non plus la possibilité de proposer un contenu numérique spécifique en lien avec l'exposition comme ce fut le cas, en 2022, pour les « Tombes remarquables du cimetière de Parthenay ». En effet, ni les archivistes ni les agents du musée n'avaient les moyens pour créer un contenu original à proposer sur le site internet. En outre, le service des archives de Parthenay ne dispose pas de son propre site internet ; il possède un espace sur le site de la ville comme c'est le cas également pour le musée. Les contenus mis en ligne sur ce site sont réalisés par le service communication. Or, celui-ci avait déjà toutes les expositions et autres activités culturelles à réaliser, au printemps. Il n'y avait donc pas la possibilité de rajouter, en plus, la mise en place d'un contenu spécifiquement numérique en lien avec l'exposition sur le site internet de la ville. Toutefois, la gazette et les questions sur les archives proposées sur le Facebook du musée ont ou auront leur place sur le site internet.

### 3) Les contraintes liées à ce format

Malgré ses nombreux avantages qui expliquent que la gazette ait été choisie comme format pour rendre compte des résultats de la Grande collecte des archives du sport, elle impose également ses propres contraintes.

En premier lieu, ce format de gazette est un format très court puisqu'il ne fait que huit pages en incluant la page de couverture et la dernière page qui est dédiée aux remerciements, à un jeu et à un encadré présentant les différentes informations essentielles liées à la gazette. Il ne reste donc que six pages avec du contenu dont une qui présente une introduction et le sommaire. Ainsi, tout le contenu ne tient qu'en cinq pages. En si peu de pages, il est évident que l'on ne peut pas présenter l'ensemble des contributions qui ont été faites dans le cadre de la collecte. Il est nécessaire de ne sélectionner que quelques archives collectées à mettre en avant. J'ai donc été confrontée au problème du « quoi garder » pour constituer cette gazette.

Une autre contrainte provient de la collecte elle-même. En effet, les aléas de la collecte fait que les contributions ne sont pas toutes de la même taille. On passe ainsi de contributions de quelques documents, une photographie et deux articles de journaux prêtés par Mme Quintard, à trois gros classeurs de photographies prêtés par M. Baudrand. De même, tous les sports ne sont pas représentés dans la collecte. Très peu de clubs ont répondu présent et, parmi les contributeurs, certains sports n'apparaissent pas. C'est le cas notamment du football ou du tennis, deux sports pratiqués depuis l'entre-deux-guerres à Parthenay. Alors que d'autres sports, moins populaires, ont profité de cette occasion pour faire connaître leur sport, par exemple le tir à l'arc ou le volley-ball. Ces disparités ont créé des difficultés lorsqu'il a fallu construire le contenu de la Gazette, car il fallait mettre en relation tous ces documents alors même que tous les sports n'étaient pas représentés de la même manière.

Par ailleurs, la Gazette n'est pas une action de valorisation isolée mais un élément d'un ensemble plus large de valorisation et de médiation. Il était donc nécessaire qu'il y ait une cohérence entre elle et les autres actions telle que l'exposition. Toutefois, elle devait garder sa spécificité d'être avant tout axée sur les archives privées collectées tout en offrant aux lecteurs un aperçu de l'exposition. Cette continuité entre Gazette, exposition et autres actions de valorisation se matérialise par une ligne graphique employée pour l'ensemble de ces activités. On retrouve également cette continuation au travers de l'affiche de l'exposition qui sert aussi d'illustration pour la première page de la Gazette, comme pour les autres supports de communication tel que le programme des activités proposées par le musée.

Une dernière contrainte est cette fois liée à l'apparence de la Gazette. Celle-ci devait apparaître attractive pour que les visiteurs aient envie de la lire. Cela a déterminé en partie les choix qui ont été fait des archives qui devaient être présentées. J'ai ainsi privilégié les statuts de la société de gymnastique appelée « La revanche » car ils étaient manuscrits contrairement à ceux de la société mixte de tir qui eux étaient imprimés. De même, cela m'a aussi influencé dans le choix des rubriques qui structurent la Gazette. C'est pour cette raison que ces dernières sont davantage chronologiques que thématiques. Cela permet aux lecteurs de se repérer plus facilement. Enfin, le choix a été fait de présenter un jeu, sur la dernière page, à partir des textes présents à l'intérieur, ce qui obligent les lecteurs à lire le contenu. Cette attractivité est également un enjeu pour la popularité de l'exposition car la Gazette doit aussi permettre de donner envie à ceux qui ne l'ont pas encore fait de visiter l'exposition.

## B – L'ELABORATION DE LA GAZETTE

La réalisation de la Gazette des archives du sport s'est déroulée en deux grands temps successifs. Un premier temps a été consacré à rassembler les archives ce qui a permis, dans un second temps, de construire la Gazette.

### 1) Rassembler les documents

Pour pouvoir élaborer la Gazette des archives du sport, la première étape a été de rassembler les documents nécessaires pour apporter du contenu.

#### a) Le recensement des archives du sport présents dans le service des archives municipales de Parthenay.

Pendant mes premières semaines de stage aux mois de septembre-octobre, M. Supiot m'a demandé d'identifier toutes les archives publiques ou privées dont disposait le service des archives. Pour réaliser ce recensement, j'ai commencé par regarder les documents numériques qui m'avaient été signalés par M. Supiot. Grâce à ce travail, j'ai pu me familiariser avec la collection d'affiches d'évènements qui se sont déroulés à Parthenay, de la fin du XIXème et début XXème.

J'ai ensuite continué par des recherches par mots clés, dans l'onglet recherche du progiciel Ligeo. Pour choisir mes mots clés et puisque ma recherche était centrée sur les sports olympiques, je me suis appuyée sur la liste des disciplines olympiques disponibles sur le site du Comité international olympique. Ainsi, pour chaque sport, j'ai recherché les documents répertoriés en fonction des mots qui s'y rapportait. Lorsque le document semblait intéressant, je notais sa cote et sa localisation dans mon carnet pour ensuite aller voir sur place si le document était effectivement pertinent. Une fois dans les magasins, je

notais dans mon carnet si le document pouvait être utile ou non et j'en prenais une photographie lorsque je pensais qu'il l'était.

A mon bureau, dans un premier fichier Excel, j'inscrivais les cotes que je venais de vérifier et, dans un autre, uniquement les cotes des documents intéressants. Dans ce deuxième tableau, j'ai créé une feuille par sport et je notais la cote, une description et la date du document. De cette façon, on pouvait voir les différents documents pouvant être

	A	B	C
1	366 W 10	Dossier du premier triathlon de Parthenay en 1987 : programme, règlement des épreuves, circuits des épreuves	1987
2	506 W 56	Press Book 2004 : recueil d'articles de presse parlant du triathlon	2004
3	506 W 56	Brochure/dossier projet avec fiches d'identité des membres de chaque équipe avec photo	[2004]
4	483 W 87	Triathlon UNSS Résultats championnat de France (2e)	[2003]
5	483 W 87	Fiche de résultats du club (2002-2003) : Triathlon club gâtine	2002-2003
6	178 W 1/1	Flyer, règlement, circuit, activités musique et loisirs autour du premier triathlon de 1987	1987
7	178 W 1/1	Organisation du second et troisième triathlon	1988
8	98 J	Affiche du premier triathlon de Parthenay (87)	1987
9	763 W 2	Dossier organisation du 15e triathlon de Parthenay (2009)	2009
10	763 W 3	Dosier organisation du 17e duathlon des Loges (2009)	2009
11	763 W 8	Dossier organisation du Championnat d'académie de Triathlon (2009)	2009
12	763 W 14	Dossier organisation du 18e duathlon des Loges (2010)	2010
13	763 W 18	Dossier organisation duathlon (2015)	2015
14	763 W 19	Dossier organisation du Championnat d'académie de Triathlon (2015)	2015
15	763 W 21	Dossier organisation du Championnat de France de Duathlon (2015)	2015
16	763 W 11	Dossier organisation du Triathlon (2010) avec livret programme du triathlon 2009	2009
17	905 W 23	Organisation Triathlon et Duathlon (2006-2008, 2011) avec reproduction du flyer 2009, Triathlon UNSS 2013	2006-2009,2011,2013
18	899 W 3	Organisation Duathlon 2015	2015
19	273 W 8	Organisation Duathlon des Loges 1996 (programme des épreuves)	1996
20	273 W 8	Arrêté sous préfecture pour le Triathlon Deux Sèvres 1996	1996
21	506 W 66	Récompenses de la ville aux joueurs ayant remporté des titres avec le nom des récompensés (24 juin 2005) - Triathlon Club Parthenaisien	24/06/2005
22	489 W 2	Autocollant, affiche et programme du Parcours du cœur (duathlon encadré par le TCG)	1996
23	255 W 5	Dossier d'organisation triathlon avec liste d'émarginements des participants	1988
24	255 W 8	bulletins d'inscription pour le 2e triathlon	1988
25	440 W 60	Pochette Triathlon 87 avec horaires, règlement, inscription, circuit	1987
26			
27			
28			
29			
30			
31			

Figure 7 : Tableau des cotes, descriptions et dates des archives en lien avec le triathlon

utilisés, sport par sport. A côté de ces deux tableurs, j'ai créé un dossier dans lequel je créais un dossier par cote pour ranger les photographies que j'avais prises des documents dans le magasin. Le document Excel rendait compte des documents intéressants et les dossiers par cote permettait de voir ce document.

Ce travail a fait l'objet d'une restitution auprès de Marie Rivallin, directrice du musée, et de Raphaël Supiot. Pour cette présentation, j'ai synthétisé les résultats du recensement en distinguant les sports qui sont présents dans les archives et ceux qui n'apparaissent pas du tout et, pour ceux qui étaient présents, entre ceux pour lesquels il y a beaucoup de documents et ceux qui n'en ont que très peu. Enfin, j'ai présenté les différents types de document que j'avais rencontré : affiches, statuts d'association, brochures, dessins, ...

L'idée de cette présentation était de comprendre globalement ce que possérait le service d'archives en matière de documents en lien avec le sport.

## Des sports inégalement présents

Les sports bien représentés	Les sports sous représentés
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Basket : ASP et Cercle Saint Joseph</li> <li>➤ Équitation : Centre équestre <u>Riding Club</u></li> <li>➤ Football : Racing Club, Association sportive et culturelle des Portugais de Parthenay</li> <li>➤ Gymnastique : Etoile parthenaisienne (Société de gymnastique « La Revanche »)</li> <li>➤ Handball : <u>Sporting Club parthenaisien</u></li> <li>➤ Judo : Judo Plaine Gâtine</li> <li>➤ Natation : Sport nautique parthenaisien et Tournesol <u>Aquatic Club</u> (association dissoute)</li> <li>➤ Rugby : SAP</li> <li>➤ Tennis : Tennis Club parthenaisien</li> <li>➤ Tennis de table : Ping Pong Club parthenaisien</li> <li>➤ Tir sportif : Club de Tir sportif (Société mixte de tir)</li> <li>➤ Triathlon : Triathlon club parthenaisien</li> <li>➤ Cyclisme : Union cycliste parthenaisienne (Société vélocipédique de Parthenay)</li> <li>➤ Volley Ball : Volley Ball Club parthenaisien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Boxe</li> <li>➤ Canoë Kayak : Cercle de Voile (association dissoute)</li> <li>➤ Escalade</li> <li>➤ <b>Escrime : Escrime Parthenay</b></li> <li>➤ Golf : Golf du Petit Chêne</li> <li>➤ <b>Taekwondo : Taekwondo Club Parthenaisien</b></li> <li>➤ <b>Tir à l'arc : Compagnie d'arc de la Tour Saint Jacques</b></li> <li>➤ Voile : Cercle de voile (association dissoute)</li> </ul>

Figure 8 : Tableau montrant les sports présents dans les fonds du service des archives municipales de Parthenay

Ce premier travail m'a permis d'acquérir les repères nécessaires pour comprendre l'environnement du sport à Parthenay aussi bien du point de vue des associations présentes, que de leurs évolutions, et des évènements qui ont pu s'y dérouler. Ces informations m'ont été utiles par la suite pour comprendre les entretiens avec les contributeurs de la collecte. En outre, je me suis appuyée sur les résultats de ce travail pour concevoir la Gazette tant au niveau des informations qu'il m'a apportées que pour choisir les documents à faire apparaître à l'intérieur. Pour la directrice du musée, ce travail a été indispensable pour construire l'exposition dans la mesure où certains des documents identifiés grâce à ce recensement ont été utilisés dans le cadre de l'exposition. Elle a ainsi pu choisir les documents qui l'intéressait et communiquer directement les cotes à mes collègues. Enfin, n'étant pas présente lors du montage de l'exposition, ce travail a aidé ma collègue Julie Redon pour identifier plus facilement, dans les dossiers, les documents demandés par Mme Rivallin.

## **b) La collecte des archives du sport menée par le service des archives de Parthenay**

La collecte des archives du sport a été le moyen principal pour alimenter tout autant la Gazette des archives du sport que l'exposition. Elle a été lancée à l'été 2023, conjointement par le musée et le service des archives, mais c'est plutôt à l'automne-hiver que les contributeurs nous ont davantage contactés. Ces derniers pouvaient s'adresser tout aussi bien au musée qu'au service des archives.

Parallèlement à l'appel à collecte, nous avons aussi démarché les associations sportives et contacter des personnes dont on savait qu'elles pouvaient nous aider à récupérer des archives ou des objets intéressants ou qui pouvaient nous orienter vers les personnes qui pourraient nous les fournir. Ce travail a également été réalisé en commun avec les agents du musée. De cette manière, nous nous sommes partagé les associations à contacter. Comme on ne pouvait pas approcher tous les clubs, nous nous sommes concentrés sur les associations en lien avec un sport olympique. Ainsi, l'Aïkido, sport non olympique, n'a pas été contacté. Pour ma part, je me suis occupée de contacter les sports de tir (tir à l'arc et tir sportif), les sports aquatiques et la gymnastique. Parmi les personnes ressources qui ont été contactées, M. Jean Michel Chargé, ancien correspondant sport au journal de la Nouvelle République, nous a aidé à identifier des personnes qui pourraient nous aider tout en nous transmettant des photographies qu'il avait regroupé lorsqu'il écrivait un livre retracant les cent ans d'existence du Sport Athlétique parthenaisien. De la même façon, M. Christian Coulais a été contacté car nous savions qu'il était possible qu'il ait des vidéos d'événements sportifs anciens.

Lorsque les potentiels contributeurs prenaient contact avec nous, nous fixions un rendez-vous. Le lieu pouvait tout aussi bien être à la Maison du patrimoine que chez la personne. Tout dépendait des disponibilités du contributeur et de ce qu'il avait à nous montrer. Se déplacer chez la personne a un double avantage. Dans un premier temps, la personne peut se sentir plus à l'aise à la maison pour discuter et peut donc nous raconter des anecdotes plus facilement. Dans un deuxième temps, se rendre directement sur place est aussi intéressant pour voir les objets et les archives dans leur contexte. Cela permet également de découvrir des objets et des documents que le contributeur n'aurait pas nécessairement pensé à nous montrer. C'est de cette façon que nous avons découvert les agrès de M. Michel Hamard ainsi que d'anciennes raquettes de tennis qu'utilisait son père dans les années 1950. Ces entretiens pouvaient être indifféremment mené par M. Supiot ou par Mme Rivallin. Cela dépendait du service qu'avait contacté le contributeur et des disponibilités de chacun. Ainsi, Mme Rivallin a rencontré seule M. Guy Moreau, ancien rugbyman, tandis que nous avons discuté, sans elle, avec M. Henri Jamoneau.

Pendant ces rencontres, nous avons pris le temps de discuter avec le contributeur, de lui poser des questions. Sans parler de recueil de témoignages oraux, nous avons pris le temps de les écouter et de prendre des notes de ces entretiens. Deux de ces rencontres ont été effectivement enregistrées mais pas tant dans une optique de conservation que pour nous aider à garder en mémoire les informations qu'ils ont pu nous transmettre. Cette écoute nous a permis aussi de remplir notre première obligation vis-à-vis des personnes qui sont venues nous voir, c'est-à-dire recevoir le don.

Tout au long de cette activité de collecte, nous avons numérisé les documents qui nous avaient été prêtés. En effet, aucun don n'a été fait par les contributeurs. Le mode privilégié était le prêt soit pour l'exposition soit pour la numérisation. Nous avons pu numériser les photographies de M. Hamard, de M. Lorigny pour le triathlon ou encore de M. Champcourt. Nous avons également numérisé des documents comme les statuts d'association. Cela a été le cas de l'association la « Compagnie d'Arc de la Tour Saint Jacques ». Toutes ces numérisations ont permis de compléter les fonds du service des archives.

## **2) Construire la Gazette des archives du sport**

### **a) Les premiers choix**

Début janvier, le travail sur la Gazette a pu commencer. M. Supiot m'a transmis la fiche projet « Gazette collecte sports » (Cf. Annexe 3), le 5 Janvier. Ce document a cadre tout le travail d'élaboration de la Gazette en énumérant les différentes exigences à respecter parmi lesquelles l'importance donnée à la parole des contributeurs, qui doit être associée aux documents qui apparaissent dans la Gazette. De cette façon, les archives ne sont pas muettes puisqu'elles transmettent aussi le vécu de leur propriétaire. C'est une manière de restituer le don qui nous a été fait.

Ainsi, à partir de ce document, j'ai commencé à réfléchir sur les thématiques et les archives que je voulais utiliser dans la Gazette. Je me suis demandé quelle approche je voulais utiliser entre un déroulement chronologique ou au contraire un découpage par thème comme cela a été fait pour l'exposition. Au départ, je pensais faire apparaître davantage de rubriques thématiques avec une partie sur les équipements sportifs, comme la piscine tournesol ou la piscine d'été, et une autre sur les temps conviviaux que permet la pratique d'un sport au sein d'une association. Par manque de place, de documents et de témoignages, la première a été abandonnée. La seconde me paraissait importante à aborder mais comme je n'avais pratiquement pas de documents, hormis une photographie du Volley Ball Club de Parthenay, prêtée par M. Bras, il est très vite apparu que ce ne serait pas possible de la réaliser. Sans ces rubriques, la Gazette est donc davantage construite sur une logique chronologique. Les deux dernières rubriques sur les événements sportifs

et la performance olympique sont à peu près les seules qui soit à proprement parler des thèmes.

J'ai également listé les archives et objets que je voulais voir apparaître en priorité dans la Gazette. Ce choix a été motivé en fonction de ce qui me semblait le plus indispensable, comme la médaille d'or de M. Verger, ou en fonction de ce qui m'a le plus impressionnée lors de cette collecte, par exemple la photographie en pleine action de M. Champcourt ou les démonstrations de gymnastique acrobatique de M. Hamard. Cette première liste a alimenté ma réflexion sur les rubriques de la Gazette. En effet, la médaille de M. Verger m'a inspiré pour la partie sur les « performances olympiques », la photographie de M. Champcourt la partie sur le « développement du sport après la Seconde Guerre mondiale » et celle de M. Hamard la partie sur « la mise en scène du sport par la famille Hamard ».

Je me suis aussi appuyée sur les précédentes gazettes réalisées par M. Supiot. Cela m'a permis de mieux comprendre la façon de mettre en lien les documents présentés et les témoignages qui les accompagnaient. Ce point était important pour M. Supiot et nécessitait que je m'en imprègne pour pouvoir au mieux répondre à cette demande.

## **b) Processus de sélection des documents et écriture des textes**

J'ai commencé à sélectionner les documents que j'ai ensuite placé dans des dossiers, un pour chaque rubrique. C'était une façon pour moi de mieux visualiser les documents parmi lesquels je pouvais piocher, rubrique par rubrique, et ainsi faire ma sélection finale. De cette manière, se sont ajoutés, à la première liste, de nouveaux documents auxquels je n'avais pas pensé en premier. Se sont rajoutées la photographie des spectateurs du match de rugby de 1941 ou encore celle de l'équipe masculine de l'ASP (Amicale Sportive de Parthenay). D'autres ont été adjointes plus tardivement encore car elles ont été collectées plus tard. Ce fut le cas de la photographie de la gymnaste de l'Etoile parthenaise mais également celle de l'école de cyclisme de l'Union Cycliste Parthenaise.

Les documents sélectionnés de façon définitive l'ont été en fonction de trois critères : la reconstitution du contexte du document, ce que dont j'avais besoin pour illustrer les textes et si c'était un document d'archives privées ou publiques. Pour certaines archives, il était difficile de reconstituer leur contexte, c'est-à-dire qu'il était difficile d'identifier le lieu et/ou le moment où ils avaient été produits. Quand je n'étais pas sûre ou que je n'arrivais pas à trouver d'informations, j'ai préféré retirer le document de ma sélection. Ce fut le cas d'une photographie d'une compétition équestre se déroulant sur la place du drapeau pour laquelle je n'avais pas de date.

En outre, j'ai choisi les documents en fonction de ce que je voulais montrer. En effet, pour certaines parties, je me suis inspirée de ce que j'avais écrit pour chercher les documents qui correspondaient le mieux en termes d'illustration. Ainsi, pour la partie sur la rivalité entre les clubs de basket, je voulais mettre côté à côté une photographie de l'ASP et une du Cercle Saint Joseph, deux clubs rivaux pendant une soixantaine d'années. J'avais déjà une photographie pour le Cercle, prêtée par Mme Quintard mais pas pour l'ASP. J'ai donc cherché parmi les documents prêtés par M. Yves Drillaud pour trouver la deuxième photographie. Suivant cette logique, j'ai sélectionné les maillots de l'ASP et non du Volley Ball Club Parthenaisien que nous avions également collectés, pour la partie sur les sponsors, car la citation que j'ai employée était celle de M. Jamoneau de l'ASP. Il était donc logique de choisir les maillots de ce club pour illustrer cette partie.

Enfin, le choix s'est fait par rapport au statut des documents. Le Gazette des archives du sport se devant, en priorité de restituer les résultats de la Collecte, je devais me concentrer sur les archives privées collectées. Ce fut surtout le cas pour la partie sur la diversification des sports. J'ai dû mettre de côté des photographies du tir sportif et d'escrime, car c'étaient des archives publiques pour les remplacer par des photographies de l'Etoile parthenaisienne et de l'Union Cycliste Parthenaisienne issues de la collecte. Toutefois, quand ce n'était pas possible de faire autrement, ce sont des archives publiques qui ont été utilisées. Par exemple, pour illustrer les événements sportifs s'étant déroulés à Parthenay, j'ai choisi d'insérer à côté d'archives privées, une affiche du Championnat de France de Taekwondo de 1996 pour montrer la diversité des événements. Or, cela je ne pouvais pas le faire seulement avec des archives privées.

Pour écrire les textes qui accompagnent les documents, je me suis appuyée sur les témoignages des contributeurs, sur de la documentation et sur les informations que j'ai pu trouver lors du recensement des archives du sport. Ainsi, pour écrire la partie sur l'arrivée des sponsors dans le sport, j'ai utilisé les propos de M. Jamoneau qui a été témoin de cette évolution lorsqu'il était membre de l'ASP et sur l'ouvrage de M. Jean Michel Chargé qui m'a permis de préciser les informations par rapport à l'implication de M. Panzani dans la sélection des joueurs du SAP. De même, le texte de M. Georges Picard, historien parthenaisien du début du XXème siècle, que j'ai trouvé dans « Les souvenirs de Parthenay », archives privées, au moment du recensement, m'a permis de relater l'importance grandissante du sport au début du siècle.

### c) Les témoignages

Lors des entretiens que nous avons réalisés au moment de collecter les documents, j'ai pris des notes qui m'ont servie de base pour la partie témoignage de la Gazette. Tout comme pour les documents, les citations ont été choisies en fonction de celles que nous avions recueillies mais également par rapport à l'idée que je voulais développer. Pour montrer la diversification du sport, je me suis appuyée sur les témoignages de M. Minot, pour la création de Jog'Gâtine, et de M. Bras, pour le Volley Ball Club de Parthenay. Tous les deux nous ont raconté la genèse de leurs clubs respectifs. De même, pour illustrer l'importance du rugby à Parthenay, après la Seconde Guerre mondiale, j'ai repris les propos de M. Moreau, témoin du succès de ce sport à cette époque.

Les témoignages ont fait l'objet d'une attention particulière. En effet, comme il s'agissait de citer les propos de nos contributeurs, il était nécessaire de leur faire vérifier les citations employées. Il a donc fallu les recontacter, par téléphone ou par mail, pour qu'ils puissent valider les propos choisis. Parfois, cela a été également l'occasion d'apporter des modifications pour que les citations soient plus précises.

Par ailleurs, j'ai pu observer, en reprenant contact avec les contributeurs dans le cadre de la vérification des citations qu'ils appréciaient qu'on revienne vers eux pour leur demander leur avis. Ainsi, on est bien toujours dans une logique de réception et de restitution du don dont parlait Marcel Mauss. La bonne écoute des contributeurs et leur implication dans l'élaboration de cette Gazette permettent de répondre au mieux aux obligations sociales vis-à-vis des donateurs.

### d) La relation avec le service communication

La mise en page de la Gazette a été assurée par le service communication. La première rencontre avec Pauline Martineau, a eu lieu le 29 janvier 2024. A cette occasion, avec Mme Rivallin et M Supiot, nous avons discuté de la délimitation du projet et des besoins par rapport au service communication, comme l'existence ou non de contenu numérique ou la question de l'affiche. Par rapport à la Gazette, Mme Martineau m'a expliqué ce que je devais préparer, c'est-à-dire une maquette sur laquelle seraient présentés les différentes rubriques, les textes, les photographies, les citations et surtout l'emplacement de chaque élément. Cette rencontre m'a permis de réfléchir sur la façon de positionner les textes, les photographies et les citations mais également par rapport à la question d'insérer une introduction et un sommaire. L'importance de rendre cette Gazette attractive a été mise en avant, ce qui m'a questionné sur la façon de le faire. En outre, la question de la première page s'est également posée. Deux options étaient possibles, soit je reprenais l'affiche de l'exposition soit je choisissais une autre illustration. La même question s'est posée aussi par rapport au titre de la Gazette.

Une autre réunion a eu lieu, le 9 février 2024. Au moment de cette rencontre, la maquette était déjà bien avancée. Les rubriques étaient déterminées, les textes écrits. Il manquait juste quelques documents et citations. En outre, j'avais fait le choix de faire une introduction avec un sommaire. Le titre était également choisi « La Gazette des archives du sport » accompagné de l'affiche de l'exposition. Pour donner envie au public de lire la Gazette, j'ai fait le choix d'introduire un jeu sur la dernière page. Tous ces éléments ont permis à Mme Martineau de me faire un retour page par page et de me donner des conseils plus précis, comme mettre en avant une partie du texte de Georges Picard. Elle a utilisé la fonction « Révision » de Word pour inscrire dans le fichier les différents commentaires. Elle m'a aussi demandé de rassembler les différents fichiers Word pour n'en faire qu'un. Avant cela, je travaillais avec un fichier Word par page de Gazette. C'est lors de cette rencontre qu'a été décidée la date de rendu de la maquette, le 29 mars 2024.

La première semaine d'avril, Nicolas Polito, infographiste, a ensuite repris la main pour mettre en page la Gazette. Pour cela, il s'est appuyé sur la ligne graphique qu'il a utilisé pour l'affiche de l'exposition et le programme du musée. Il a également uniformisé les couleurs employées. J'avais imaginé adapter les couleurs de chaque citation avec celle utilisée pour les pictogrammes de Jeux Olympiques de Paris 2024. M. Polito a décidé de n'utiliser que la couleur de l'exposition (Cf. Annexe 4 : exemple de différence entre les mises en page avant et après l'intervention de M. Polito). Ça permet un rendu plus sobre. Le 5 avril, il nous a communiqué son travail. On s'est malheureusement rendu compte qu'il avait utilisé une ancienne version de la gazette. En effet, le fichier maquette de la Gazette était disponible dans la Gestion électronique des documents (GED) lorsque M. Polito a commencé son premier travail dessus, à la mi-mars. Des modifications ont été apportées après mais M. Polito ne les a pas vues. Je lui ai donc signalé toutes les erreurs à corriger. Après cela, il ne restait que quelques modifications mineures à réaliser et la Gazette était prête à être imprimée.

### e) La correction de la Gazette des archives du sport

Tout au long du travail d'élaboration de la Gazette, M. Supiot a régulièrement relu mes textes et corrigé les erreurs. Dans la mesure où la Gazette est en lien avec l'exposition, Mme Rivallin a également relu mon travail. Cela a permis d'apporter quelques précisions auxquelles je n'avais pas pensé comme le fait de préciser que des sociétés de gymnastique comme celle de « La Revanche » se sont développées partout en France et pas seulement à Parthenay. Grâce à elle, j'ai également inclus une coupure de journal dans la partie sur la famille Hamard pour souligner le côté spectacle de leurs démonstrations. Elle m'a aussi permis de me rendre compte qu'une partie que j'avais écrite sur le sport à l'école n'était pas compréhensible. J'ai donc supprimé cette partie pour laisser plus de place à la question des sponsors sur laquelle j'avais davantage d'éléments à mettre en avant.

Avant de la faire publier, la Gazette a été également contrôlée par Mme Catherine Magnaval, élue municipale en charge des services au public, de la transition numérique, de la transparence de la vie publique, et de l'accessibilité, dont le service des archives municipales est l'une de ses responsabilités.

## CONCLUSION

La valorisation des archives privées rassemblées dans le cadre d'une collecte correspond au besoin de répondre aux obligations sociales qu'implique le don d'archives. En effet, lors d'une collecte d'archives privées, les archivistes se doivent de répondre aux contributeurs par des actions qui leur permettent de les remercier. Les actions de valorisation sont ainsi un bon moyen d'exprimer la restitution des dons.

Dans le cadre de la Grande collecte des archives du sport menée par les Archives municipales de Parthenay, la Gazette des archives du sport est le moyen qui a été choisi pour restituer les dons réalisés par nos contributeurs. Elle répond d'autant plus à ces obligations qu'elle laisse la place à la parole même des personnes qui ont participé à la collecte.

Toutefois, lors de l'élaboration de cette Gazette, j'ai été confrontée à deux problèmes. Le premier vient du fait que les archives collectées n'avaient pas nécessairement de sens les unes par rapport aux autres. Il a donc fallu créer un lien pour rendre l'ensemble de la Gazette compréhensible. La solution que j'ai adoptée a été de créer une trame chronologique pour aider les lecteurs à se repérer dans les différentes archives présentées.

Le deuxième problème qui s'est posé est celui de la sélection des documents qui devaient apparaître dans la Gazette. Pour réaliser cette sélection, je me suis appuyée sur des critères que j'avais choisis. Même s'ils répondent à des exigences qui m'ont été fixées, les choix des archives à mettre en avant sont subjectifs. En effet, un autre archiviste aurait tout à fait pu réaliser d'autres choix que les miens et cela aurait produit une gazette différente de la mienne. Toutefois, tout comme c'est le cas pour la collecte des archives privées, il n'existe pas en matière de sélection, de méthodes permettant de faire des choix objectifs.

Ainsi, la prochaine étape de réflexion en matière de valorisation, après la question de l'intérêt de la valorisation et celle des actions à mettre en place, serait peut-être de réfléchir à ce qui motive le choix des archivistes quant à la sélection de tel document plus qu'un autre et de la manière de les faire discuter entre eux.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : EXEMPLES DE PUBLICATION SUR LES RESEAUX SOCIAUX

**Musée de Parthenay**  
3 j. 3

[Chroniques du sport]

Chaque jeudi, jouons avec le sport !

En lien avec l'exposition présentée au musée "Il va y avoir du sport - Histoire(s) locale(s)", le service des archives propose de partager des documents inédits sous forme de question/réponse.

3, 2, 1... partez !

Quelle récompense a reçu un des cyclistes vainqueurs de la dernière course programmée place du Drapeau le dimanche 10 juillet 1892 ?

INDICE : il y a un lien avec les collections actuelles du musée....

A vous de jouer en proposant une réponse en commentaire, le résultat sera publié demain.

Visuel : Publicité Barré 1892 - collection archives municipales de Parthenay

AGENT DES PRINCIPALES MARQUES FRANÇAISES ET ANGLAISES  
Location au mois de cravuches pleins, creux et pneumatiques  
**Achat, échange et vente de machines d'occasion**  
M. BARRE rappelle à messieurs les vélocipédistes qu'il est le SEUL AGENT  
de la Magas Carrosser pour le département des Deux-Sèvres, et que toutes les commandes doivent lui être adressées directement.

**VELOCIPÉDISTES !**  
Vélos qui vous seront offerts par la Maison G. BARRÉ, à PARTHENAY.  
**VENTE À TERME**  
45 fr. par mois  
depuis  
**VENTE AU COMPTANT**  
FORTES REMISES

Figure 10 : Publication de la question

**Musée de Parthenay**  
24 mai, 12:30 - 3

[Chroniques du sport]

Comme un clin d'œil aux collections du musée de Parthenay, il s'agit d'une faïence produite par la faïencerie d'art de Parthenay, alors active.

Elle récompense l'angevin Sorin, vainqueur d'une course de « vélocipèdes » organisée par le Véloce Club Parthenaisien, créé l'année précédente. Il y a un véritable essor des compétitions cyclistes à cette époque, du fait des améliorations techniques et de l'apparition d'un marché. Le principal marchand de vélos deux-sévrien est alors Gaston Barré, qui va bientôt produire ses propres cycles.

visuels : Archives départementales des Deux-Sèvres et Archives municipales de Parthenay

68.- PARTHENAY. — Véloce Club Parthenaisien  
Sortie d'Asay-sur-Thouet. — 15 Mai 1894

Sur la gauche, une carte postale montrant un vélo et des statuts du Véloce Club Parthenaisien.

STATUTS  
ORGANISATION  
VÉLOCIPÉDISTES  
PARIS

Le texte sur la carte postale indique : "SOCIÉTÉ CYCLISTE PARISIENNE" puis "mais que ses membres des sociétés voisines parmi lesquels nous avons rencontré M. Laurent, président du V.C. Nîmois, et M. Chevalier, président de la Podale Thessinienne; installation de tribunes où les coureurs russes se maintiennent amicallement avec le dragon urtoire, tout concourant à la réussite. Et parfois de fraîches toilettes, aussi bien sous les belles allées ombragées que sur les tribunes ou sur les places. Rien n'a manqué, ni l'entraînement,

Figure 9 : Publication de la réponse

## ANNEXE 2 : LA GAZETTE DES ARCHIVES DU SPORT



# INTRODUCTION

**E**n 2024, la Ville de Parthenay, labellisée Terre de jeux 2024, porte haut les valeurs de l'olympisme et du sport ! Accueil de la délégation des athlètes et parathlètes du Cap-Vert, passage de la flamme olympique le 2 juin...

Le Musée d'art et d'histoire et les Archives municipales de Parthenay ont saisi l'occasion et se sont plongés dans l'histoire locale du sport en Gâtine. Pour cela, ils ont lancé une collecte

des archives et des objets en rapport avec le sport et l'olympisme.

Cette démarche répond à la Grande collecte des archives du sport lancée au niveau national par les Archives de France.

Médailles, maillots, agrès, archives photographiques... Une centaine d'archives et d'objets, prêtés par une trentaine de personnes, permettent de compléter les fonds des

archives municipales et viennent nourrir l'exposition temporaire du musée « **Il va y avoir du sport – Histoire(s) locale(s)** », visible du 19 avril au 3 novembre 2024.

La gazette que vous tenez entre les mains est le fruit du travail réalisé pour rendre compte des résultats de la collecte et vous donner un aperçu de l'exposition.

## LE SOMMAIRE

Les débuts du sport moderne à Parthenay : entre loisirs et patriotisme. 3

L'enthousiasme du sport qui rassemble. 3

Le sport dans les événements populaires. 4

La mise en scène du sport par la famille Hamard : la gymnastique acrobatique. 4

Le développement du sport après la seconde guerre mondiale. 5

La diversification du sport après-guerre. 6

Les événements sportifs organisés à Parthenay. 7

La performance Olympique ! 8

Le mot à deviner. 8

### VOUS VOULEZ PARTAGER VOS ARCHIVES PERSONNELLES

EN RAPPORT AVEC L'HISTOIRE DU SPORT LOCAL ET PLUS GÉNÉRALEMENT DE PARTHENAY ET DE SES ENVIRONS ?

Contactez le service des archives municipales.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 28, rue du Château à Parthenay.

Tél. : 05 49 94 92 31 | Mail : [archives@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:archives@cc-parthenay-gatine.fr)

## LES DÉBUTS DU SPORT MODERNE À PARTHENAY : ENTRE LOISIRS ET PATRIOTISME

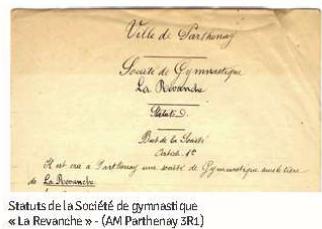
### L'ESSOR DES PRATIQUES SPORTIVES

**A** la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le sport se développe et s'organise en sociétés. Parmi elles, la Société vélocipédique parthenaisienne,

créée en 1891, a pour objectif de « favoriser et de développer le goût et l'usage du vélocipède » (article 1<sup>er</sup> de ses statuts).



Quatrième de couverture des statuts de la société vélocipédique parthenaisienne (AM Parthenay 3R1)



Statuts de la Société de gymnastique « La Revanche » - (AM Parthenay 3R1)

### LA FORMATION DU CITOYEN-SOLDAT

**D**ans le contexte de la défaite de 1871, d'autres sociétés ont un objectif plus patriotique, celui de former des citoyens-soldats. A cette fin, des sociétés de gymnastique sont créées un peu partout en France. A Parthenay, ce sera la Société de gymnastique « La Revanche » établie en 1887

par un ancien militaire. Selon ses statuts, son but est de « préparer au service militaire, une génération d'hommes robustes, agiles, habiles tireurs, déjà disciplinés, animés de sentiments patriotiques et aptes à fournir de bons cadres à l'armée française ».

## L'ENTHOUSIASME DU SPORT QUI RASSEMBLE

**A**u XX<sup>e</sup> siècle, le sport génère un véritable engouement de la part des Parthenaisiens et devient un spectacle autour duquel ils se rassemblent. Ils se détournent petit à petit des activités plus traditionnelles comme la promenade.

**« J'AI VU NAÎTRE LA PASSION DU RUGBY DANS LA VILLE »**

L'historien Georges Picard témoigne de ce changement d'habitude, au début du XX<sup>e</sup> siècle :

« Puisqu'il s'agit des distractions dans ce Parthenay d'il y a quarante ans, je dis ici, et sans m'étendre, que j'ai vu naître la passion du rugby dans la ville, les premiers champs de jeu, les tout premiers matchs. [...] Il y eut comme une rupture dans les habitudes

traditionnelles qui devaient être vieilles. Des familles entières abandonnèrent les promenades pour le spectacle des matchs. Les autres s'indignaient que l'on pût passer une soirée entière de dimanche à regarder courir des jeunes gens presque nus. Belle querelle ! »

Georges Picard « Des souvenirs de Parthenay », chapitre XII (cahier 5) : Le sport à Parthenay au début du XX<sup>e</sup> siècle (AM Parthenay 8J13)



SAP - Équipe première - Champion des Charentes (vers 1920) - collection J. Champcourt



Spectateurs d'un match à Parthenay (1941) - Collection Y. Drillaud

## LE SPORT DANS LES ÉVÉNEMENTS POPULAIRES

Le sport s'inscrit également dans les différents événements organisés par la ville qui rythment la vie des Parthenaisiens : fête de

la Saint-Jean, 14 juillet, retour des soldats du 114<sup>e</sup> Régiment d'infanterie en 1919 ou cavalcade des Fêtes de Pentecôte.



Char du SAP à la cavalcade de 1935 – Collection J-M. Charge



Affiche Fête de la Fête de la Saint Jean 1924  
(AM Parthenay 114-35)

## LA MISE EN SCÈNE DU SPORT PAR LA FAMILLE HAMARD : LA GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Le sport devient un spectacle mis en scène par le gymnaste Parthenaisien Victor Hamard et ses enfants lors des démonstrations de gymnastique acrobatique.



Article de Ouest France du 4 avril 1950 sur le Trio Hamard - Collection M. Hamard



Une démonstration de gymnastique - Collection M. Hamard

**“MON PÈRE A CRÉÉ ET ANIMÉ LA SECTION GYMNASTIQUE DES SAPEURS-POMPIERS AVANT DE CRÉER LES HAMOS AVEC MA SCEUR ANNIE ET ENFIN LE TRIO HAMARD AVEC MOI ET ANNIE.”**

Michel Hamard, fils de Victor Hamard

**“AVEC LES SAPEURS-POMPIERS, IL S’ENTRAÎNAIT DANS LA SALLE DES BARAQUEMENTS, PUIS PLUS TARD, AVEC LE CLUB DE CULTURE PHYSIQUE, DANS LA SALLE DE GYMNASTIQUE DANS L’ANCIENNE ÉCOLE POUR FILLE, PLACE DE LA MAIRIE, AUJOURD’HUI.”**

Michel Hamard



Salle d’entraînement au batalement - Collection M. Hamard

## LE DEVELOPPEMENT DU SPORT APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

À près la Seconde Guerre mondiale, l'intérêt des Parthenaisiens pour le sport se confirme. Le rugby, avec le Sport Athlétique parthenaisien (SAP), notamment, reste très populaire.

**« EN PRINCIPE, QUAND C'ÉTAIT UN MATCH INTÉRESSANT, LES TRIBUNES ÉTAIENT COMPLÈTES. IL Y AVAIT DU MONDE TOUT LE TOUR [DU TERRAIN]. IL Y AVAIT VRAIMENT DU PEUPLE. »**  
Guy Moreau, joueur au SAP pendant les années 1950



Photo de l'équipe du SAP en plein match (1966-1967) – Collection J. Champcourt

## LA RIVALITÉ ENTRE LES CLUBS DE BASKET

**« CHAQUE CLUB COMPTANT DE NOMBREUX PRATIQUANTS, RÉPARTIS DANS BON NOMBRE D'ÉQUIPES (PLUS D'UNE VINGTAINES POUR L'ASP), LES RENCONTRES ÉTAIENT PERMANENTES ET LA CONCURRENCE PARFOIS FÉROCE, TANT AU NIVEAU DES JOUEURS QUE DES DIRIGEANTS. »**

Henri Jamoneau, ancien membre du club ASP



Equipe ASP de 1959 – Collection Y. Drillaud



Equipe de basket du Cercle Saint Joseph – Collection Mme Quintard

À côté du rugby, du tennis, du tennis de table et du football, dont les clubs ont été créés respectivement en 1908, 1928, 1933 et en 1939, le basket est également très apprécié. L'Amicale Sportive de Parthenay (ASP) d'inspiration laïque est créé en 1948 et cherche à concurrencer le Cercle Saint Joseph « patronage » catholique, déjà bien en place. La concurrence entre les deux clubs durera jusqu'à leur fusion, en 2009, pour devenir le Parthenay Basket ball 79.



Maillots de l'ASP avant (à droite) et après (à gauche) l'arrivée du sponsor – Collection H. Jamoneau

## L'ARRIVÉE DES SPONSORS

Le sport se développant, les clubs ont rapidement besoin de sponsors pour les soutenir, notamment financièrement. Dès les années 1950, Panzani investit dans le SAP et fait venir des joueurs à Parthenay. Pour les

autres sports, cela se traduit par une évolution des maillots qui incluent dorénavant les logos des entreprises qui les soutiennent. Toutefois, cette évolution n'est pas toujours bien perçue par les joueurs eux-mêmes.

**« LES JOUEUSES QUI ÉVOLUAIENT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES AU NIVEAU NATIONAL, SE SONT MONTRÉES TRÈS RÉTICENTES, AU DÉPART, À PORTER UNE TENUE SOULIGNANT L'ENTRÉE DE L'AIDE FINANCIÈRE COMMERCIALE DANS LEUR PRATIQUE SPORTIVE. »**

Henri Jamoneau

## LA DIVERSIFICATION DU SPORT APRES-GUERRE



À partir des années 1950, les disciplines sportives se diversifient avec l'apparition de nouveaux sports comme le cyclisme en 1953, le judo au début des années 1960, l'escrime en 1966, la natation en 1967, le handball en 1969, la gymnastique de compétition en 1981, le tir à l'arc en 1987...

Abdos (membre de Jog'Gâtine qui n'a pas souhaité donner son nom) : « **LE RELAIS PARTHENAY-WEINSTADT, DANS LE CADRE DU JUMELAGE, A CONDUIT À LA CRÉATION DES FOULEÉS PEYRATTaises AVEC PHILIPPE PARPET QUI DEVIENDRA ensuite JOG'GATINE. L'ASSOCIATION PROMEUT LA COURSE SUR ROUTE. ELLE EXISTE EN PARALLÈLE DU CLUB ATHLÉTIQUE PARTHENAISEN QUI PROMEUT LA COURSE SUR PISTE.** »



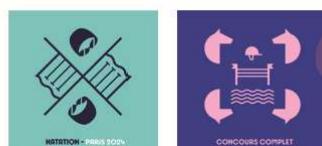
Camille B. de l'Etoile parthenaisienne - Collection N. Boch (crédit photo : L'Atelier d'André)



Coureurs des Foulées peyrottaises au marathon de Châtellerault de 1991 - Collection T. Girault



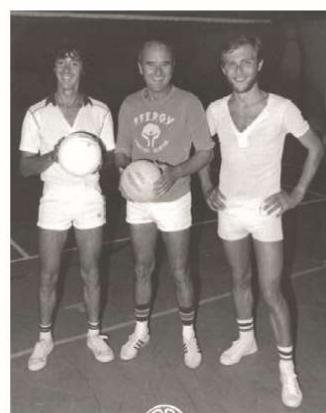
Audrey Merle du Triathlon club de Gâtine (TCG) au GP de Nice de 2013 - Collection J. Baudrand



Christian Bras, ancien président du Volley Ball Club parthenaisen :  
**« DANS LES ANNÉES 1970, UN GROUPE DE JEUNES PRATICANT LE VOLLEY AU SEIN DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE, AVAIT L'INTENTION DE SE PERFECTIONNER, DE RENCONTRER D'AUTRES ÉQUipes, ET POUR CELA L'IDÉE DE CRÉER UN CLUB FIT SON CHEMIN. »**  
 Extrait de son discours pour les 50 ans du club en 2023



Ecole de cyclisme de l'Union cycliste parthenaisenne - Collection D. Cadet



Quelques joueurs du début du Volley Ball Club parthenaisen - Collection C. Bras

## LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ORGANISÉS À PARTHENAY

Les manifestations sportifs se succèdent à Parthenay qui accueille également des événements d'envergure nationale.



Départ du 10km - Collection P. Lorigny



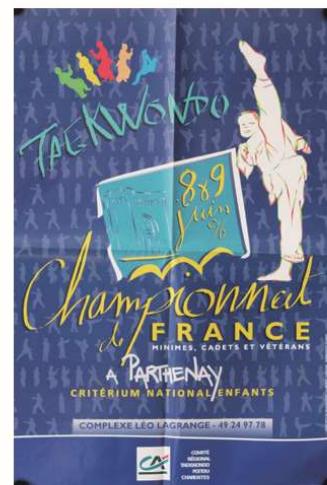
Passage du Tour de France 1954 - Collection Poignant



Championnat de France des Ligues de triathlon - Collection P. Lorigny

**« LE TRIATHLON CLUB DE GÂTINE ORGANISAIT DES COMPÉTITIONS COMME LE 10 KM QUI A RASSEMBLÉ 1000 PARTICIPANTS. »**

Patrick Lorigny, ancien président du Triathlon club de Gâtine



Affiche du Championnat de France de Taekwondo à Parthenay - AM Parthenay (489W-2)

## LA PERFORMANCE OLYMPIQUE !

Parmi les sportifs gâtinais, hormis Audrey Merle qui a participé au triathlon des Jeux Olympiques de Rio, en 2016, seul Pascal Verger, pongiste handisport, a été sacré champion paralympique. En 2000, à Sydney, il obtient la médaille d'or par équipe et, en 2004, à Athènes, la médaille de bronze dans la même catégorie.

**« LE FAIT DE PORTER LES COULEURS DE LA FRANCE METTAIT UNE PRESSION SUPPLÉMENTAIRE POUR FAIRE AU MIEUX LORS DES JO. AUX OLYMPIADES DE SYDNEY ET ATHÈNES, TOUTE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE A ÉTÉ MÉDAILLÉE. »** Pascal Verger



## REMERCIEMENTS

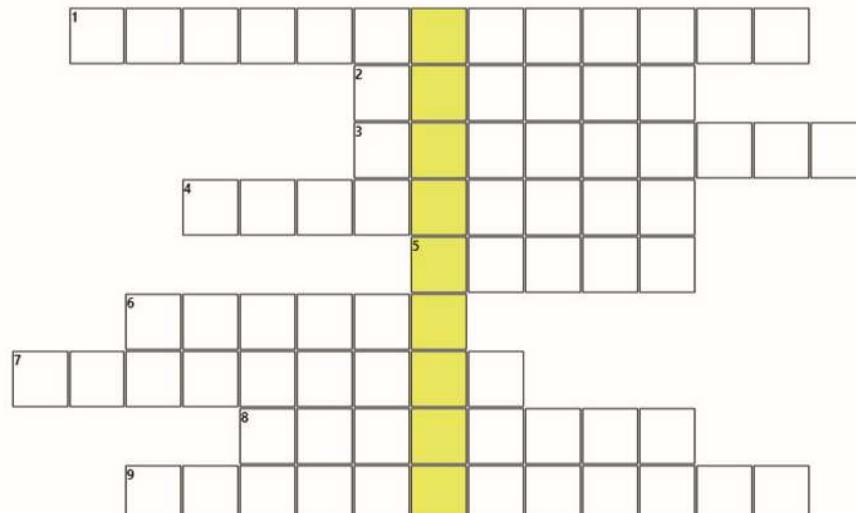
**R**emerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué par leurs apports de documents et de témoignages : M. Jacky Baudrand, Mme Noémie Boch, M. Christian Bras, Mme Cécile Cadet, M. Jacques Champcourt, M. Jean-Michel

Chargé, M. Philippe Chargé, M. François Chasserau, M. Jean Michel Chasseraux, M. Jean Collon, M. Christian Coulais, M. Yves Drillaud, M. Théo Girault, M. Michel Hamard, M. Henri Jamoneau, Mme et M. Lacombe, M. Patrick

Lorigny, Mme Laetitia Marsault, M. Henri Minot, M. Guy Moreau, M. Jean-Pierre Peignon, M. Jacques Poulain, Mme Quintard, Mme Annie Trainaud Hamard, M. Albéric Verdon, M. Pascal Verger.

## LE MOT À DEVINER

A partir des indices ci-dessous, retrouvez les mots dans la grille ce qui fera apparaître un mot mystère.



- |  |  |
|--|--|
| <b>1.</b> Société ayant pour but le développement de la pratique du cyclisme | <b>2.</b> Sport pratiqué par un membre de l'Amicale Sportive de Parthenay                |
| <b>3.</b> Le T de TCG  | <b>4.</b> Fête populaire du début de l'été généralement accompagné d'activités sportives |
| <b>5.</b> Groupe de gymnastique acrobatique                                  | <b>6.</b> Association de gymnastique de compétition                                      |
| <b>7.</b> Association qui promeut la course sur route                        | <b>8.</b> Société de gymnastique ayant pour objectif de former des citoyens soldats      |
| <b>9.</b> Pascal Verger en est un champion                                   |  |

Solution : Parthenay

## ANNEXE 3 : FICHE PROJET DE LA GAZETTE COLLECTE SPORT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES



Parthenay, le 5 janvier 2024

Service : Archives et gestion documentaire  
Dossier suivi par : Raphaël SUPIOT  
Tél. : 05 49 94 92 31  
Courriel : archives@cc-parthenay-gatine.fr

### **FICHE PROJET « GAZETTE COLLECTE SPORTS » à réaliser par la stagiaire Morgane CADET**

**Contexte :** Le territoire de Parthenay est labelisée « terre de jeux 2024 ». La flamme olympique va passer à Parthenay et la ville va héberger la délégation du Cap-Vert. Dans ce cadre, les services de la collectivité programmé plusieurs manifestations ou animations sportives, festives ou culturelles pour accompagner cet événement.

Dans ce cadre, les services musée et archives ont participé à la grande collecte des sports lancée au niveau national par le ministère de la culture et projettent la réalisation de deux expositions, l'une accueillie au musée, et l'autre sous forme de panneaux extérieurs accrochés autour du Jardin public.

La stagiaire Morgane CADET est plus spécifiquement chargée de produire un support de communication du type « gazette » / brochure.

**Livrable à produire :** Réalisation d'une gazette illustrée de format brochure A4 4 pages ou 8 pages (à déterminer avec le service communication).

**Modèle/inspirations :** précédentes gazettes réalisées dans le cadre d'opérations « mémoires de quartiers » à Saint-Jacques et Saint-Paul

**Délai :** avril 2024, ouverture de l'exposition au musée d'art et d'histoire de Parthenay

**Publics ciblés :**

- en l'absence de catalogue, cette brochure sera distribuée aux visiteurs de l'exposition
- elle sera également diffusée aux personnes ayant participé à la collecte

**Objectifs :**

- présenter aux différents publics (visiteurs, élus...) les résultats de la collecte d'archives et d'objets numérisés ou photographiés dans le cadre de la grande collecte sportive olympique
- restituer ces éléments auprès des participants à la collecte afin de les remercier
- associer aux archives et objets les témoignages ou discours des prêteurs/donateurs afin de leur donner un sens particulier
- faire prendre conscience au public de la valeur/intérêt historique des ces archives et objets, de l'ancienneté, de la richesse et de la variété des pratiques sportives sur le territoire

**Méthode et contenus à montrer :**

- sélection des objets et archives à retenir à partir de la collecte
- rédaction de courts textes d'introduction et de contextualisation historique
- association aux photos des archives ou objets de propos/témoignages recueillis auprès des prêteurs d'archives ou d'objets
- certaines archives municipales seront utilisées et reproduites dans la gazette si le besoin apparaît de compléter/enrichir les contenus tirés de la collecte

**Ressources de la collectivité et partenaires extérieurs :**

- service communication (infographie réalisée en interne et impression commandée à un prestataire extérieur)
- service archives-gestion documentaire
- service musée
- service des sports
- particuliers et associations sportives ayant participé à la collecte

---

**Points d'attention :**

- ce support n'ambitionne pas de résumer en quelques pages toute l'histoire du sport local et il ne sera pas non plus possible de traiter de l'ensemble des sports olympiques.
- il devra être accessible au grand public tout en restant rigoureux sur les faits présentés (vulgarisation au sens noble du terme)
- la philosophie du support se veut « participative » et associer dans la mesure du possible les prêteurs/citoyens à sa conception (production de témoignage et validation des propos).

## ANNEXE 4 : EXEMPLE DE DIFFÉRENCE ENTRE LES MISES EN PAGE AVANT ET APRES L'INTERVENTION DE M. POLITICO

### La rivalité entre les clubs de basket

A côté du rugby, du tennis, du tennis de table et du football, dont les clubs ont été créés respectivement en 1908, 1928, 1933 et en 1939, le basket est également très apprécié. L'Amicale Sportive de Parthenay (ASP) d'inspiration laïque est créé en 1948 et cherche à concurrencer le Cercle Saint Joseph « patronage » catholique, déjà bien en place. La concurrence entre les deux clubs durera jusqu'à leur fusion, en 2009, pour devenir le Parthenay Basket ball 79.



Equipe ASP de 1959 – collection Y. Drillaud

« Chaque club comptant de nombreux pratiquants, répartis dans bon nombre d'équipes (plus d'une vingtaine pour l'ASP), les rencontres étaient permanentes et la concurrence parfois féroce, tant au niveau des joueurs que des dirigeants. » Henri Jamoneau, ancien membre du club ASP



Equipe de basket du Cercle Saint Joseph – collection Mme Quintard

*Figure 11 : Extrait de la maquette transmise au service communication*

### L'arrivée des sponsors

Le sport se développant, les clubs ont rapidement besoin de sponsors pour les soutenir, notamment financièrement. Dès les années 1950, Panzani investit dans le SAP et fait venir des joueurs à Parthenay. Pour les autres sports, cela se traduit par une évolution des maillots qui incluent dorénavant les logos des entreprises qui les soutiennent. Toutefois, cette évolution n'est pas toujours bien perçue par les joueurs eux-mêmes.



Maillots de l'ASP avant et après l'arrivée du sponsor - collection H. Jamoneau

« Les joueuses qui évoluaient depuis de nombreuses années au niveau national, se sont montrées très réticentes, au départ, à porter une tenue soulignant l'entrée de l'aide financière commerciale dans leur pratique sportive. » Henri Jamoneau.

## LA RIVALITÉ ENTRE LES CLUBS DE BASKET

« CHAQUE CLUB COMPTANT DE NOMBREUX PRATICIENS, RÉPARTIS DANS BON NOMBRE D'ÉQUIPES (PLUS D'UNE VINGTAINES POUR L'ASP), LES RENCONTRES ÉTAIENT PERMANENTES ET LA CONCURRENCE PARFOIS FEROCE, TANT AU NIVEAU DES JOUEURS QUE DES DIRIGEANTS. »  
Henri Jamoneau, ancien membre du club ASP



Figure 12 : Extrait de la Gazette finalisée



A côté du rugby, du tennis, du tennis de table et du football, dont les clubs ont été créés respectivement en 1908, 1928, 1933 et en 1939, le basket est également très apprécié. L'Amicale Sportive de Parthenay (ASP) d'inspiration laïque est créé en 1948 et cherche à concurrencer le Cercle Saint Joseph « patronage » catholique, déjà bien en place. La concurrence entre les deux clubs durera jusqu'à leur fusion, en 2009, pour devenir le Parthenay Basket ball 79.



Maillots de l'ASP avant (à droite) et après (à gauche) l'arrivée du sponsor - Collection H. Jamoneau

## L'ARRIVÉE DES SPONSORS

Le sport se développant, les clubs ont rapidement besoin de sponsors pour les soutenir, notamment financièrement. Dès les années 1950, Panzani investit dans le SAP et fait venir des joueurs à Parthenay. Pour les

autres sports, cela se traduit par une évolution des maillots qui incluent dorénavant les logos des entreprises qui les soutiennent. Toutefois, cette évolution n'est pas toujours bien perçue par les joueurs eux-mêmes.

« LES JOUEUSES QUI ÉVOLUAIENT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES AU NIVEAU NATIONAL, SE SONT MONTRÉES TRÈS RÉTICENTES, AU DÉPART, À PORTER UNE TENUE SOULIGNANT L'ENTRÉE DE L'AIDE FINANCIÈRE COMMERCIALE DANS LEUR PRATIQUE SPORTIVE. »  
Henri Jamoneau

## BIBLIOGRAPHIE

ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE, *Sauvegarde de la mémoire du sport*, 2009, 38 p.

ARCHIVES NATIONALES, *Etat des fonds des Archives nationales : Inventaire de la sous série F44* [en ligne], disponible sur <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr> (consulté le 26 mai 2024).

ARTIERE (Philippe), KALIFA (Dominique), « Présentation. L'historien et les archives personnelles : Pas à pas », *Sociétés & Représentaions*, vol. 13, no. 1, 2002, p. 7-15.

ATTALI (Michaël), SAINT-MARTIN (Jean), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 582 p.

CODE DU PATRIMOINE, *Livre II Archives, Titre 1<sup>er</sup> Régime général des archives, Chapitre 1<sup>er</sup> Dispositions générales*, disponible sur <https://www.legifrance.gouv.fr> (consulté le 25 mai 2024).

DUVAUX (Julien), « La Grande Collecte 1914-1918 aux Archives départementales de l'Hérault, ou comment renouveler les sources pour une histoire intime et personnelle de la Grande Guerre », *La Gazette des archives*, n° 258, 2020, p. 66-77.

EVEN (Pascal), NOUGARET (Christine), *Les archives privées, manuel pratique et juridique*, Paris, Direction des Archives de France, la Documentation française, 2008, 204 p.

GAUTIER-DESVAUX Elisabeth, « L'action culturelle aux Archives », *La Gazette des archives*, n° 141, 1988, p. 218-236.

GUEIT-MONTCHAL (Lydiane), LEVY (Violette), NAUD (Dominique), *Abrégé d'archivistique Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, Association des archivistes français, 2020, 348 p.

GUIGUENO (Brigitte), LAUBIE (Xavier), URSCHE (Jacqueline), *Module 12 – section 1 : Introduction générale* [en ligne], disponible sur <https://www.piaf-archives.org/se-former/module-12-valorisation-des-archives> (consulté le 08/03/2024)

HIRAUX (Françoise), MIRGUET (Françoise), *La valorisation des archives. Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuelles*, Louvain-la-Neuve, l'Harmattan-Academia, 2012, 190 p.

KARKOVITH Odile, « Des archives pour quelle histoire ? », *La Gazette des archives*, n° 96, 1977, p. 23-31.

LUCHETTI (Julie), *Aux archives de Loir-et-Cher, on met la COVID en boîtes !* [en ligne], disponible sur <http://www.culture41.fr/Archives-departementales/Rechercher-et-contribuer/Gerer-et-confier-vos-archives/Aux-archives-de-Loir-et-Cher-on-met-la-COVID-en-boites> (consulté le 26 mai 2024)

MARCILLOUX (Patrice), « Pour une histoire des usages des archives de la Grande Guerre », dans VERRY (Elisabeth), sous la dir. de, *1914-1918 L'Anjou dans la Grande Guerre, Angers*, Archives départementales de Maine et Loire, 2015, p. 274-281.

MARCILLOUX (Patrice), « Chapitre X. Des archives d'entreprises aux archives du monde du travail. Quelques remarques sur la catégorisation des archives », dans BONIN (Hubert), QUENNOUELLE-CORRE (Laure), sous la dir. de, *Explorer les archives et écrire l'Histoire. Autour de Roger Nougaret*. Genève, Librairie Droz, 2022, p. 131-141.

MAUSS (Marcel), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2021, p. 281.

PENICAUT (Emmanuel), « La « Grande Collecte » : du bon usage des archives privées de la Grande Guerre », dans HENWOOD (Philippe) et RENE-BAZIN (Paule), sous la dir. de, *Écrire en guerre, 1914-1918 Des archives privées aux usages publics*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 17-20.

SARRAZIN (Véronique), MARCILLOUX (Patrice), GRAILLES (Bénédicte), NEVEU (Valérie), *Les dons d'archives et de bibliothèques. XIXe – XXIe siècle. De l'intention à la contrepartie*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 2018, 234 p.

SERVICE INTERMINISTERIEL DES ARCHIVES DE FRANCE, *La Grande Collecte des archives du sport* [en ligne], disponible sur <https://francearchives.gouv.fr> (consulté le 25 mai 2024).

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Les barres parallèles du père de M. Hamard-collection M. Hamard .....	20
Figure 2 : Salle d'entraînement des baraquements, aujourd'hui disparue - collection M. Hamard .....	21
Figure 3 : Frise chronologique présentant les différents événements de l'histoire du sport au niveau local et international.....	25
Figure 4 : Carte présentant les équipements sportifs de la ville de Parthenay.....	26
Figure 5 : Page de couverture de la Gazette des archives du sport.....	27
Figure 6 : Conférence "Du sport aux archives" du 28 mai 2024 .....	27
Figure 7 : Tableau des cotes, descriptions et dates des archives en lien avec le triathlon .....	34
Figure 8 : Tableau montrant les sports présents dans les fonds du service des archives municipales de Parthenay .....	35
Figure 9 : Publication de la réponse .....	44
Figure 10 : Publication de la question.....	44
Figure 11 : Extrait de la maquette transmise au service communication .....	55
Figure 12 : Extrait de la Gazette finalisée .....	55

## TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	3
Engagement de NON-PLAGIAT .....	5
Remerciements .....	7
Sommaire.....	9
Introduction.....	10
I – La valorisation des archives du sport : qu'est-ce que c'est ?.....	12
A – La définition des archives du sport .....	12
1) La définition des archives du sport en perspective. ....	12
2) La catégorisation des archives du sport à travers le temps. ....	13
B – La collecte des archives du sport .....	15
1) La mise en place de collectes d'archives privées par les services publics d'archives.	
.....	16
2) L'intérêt des collectes des archives privées .....	17
3) La difficile évaluation des archives privées .....	18
4) La collecte des archives du sport réalisée par le service d'archives municipales de Parthenay.....	19
C – La valorisation des archives .....	21
1) La lente mise en place de la valorisation dans les services publics d'archives. ....	21
2) La définition de la valorisation.....	23
3) La valorisation comme contrepartie d'une contribution .....	23
4) Les actions de valorisation entreprises par le service des archives municipales de Parthenay en lien avec le sport. ....	25
II – Exemple de valorisation d'archives du sport : la réalisation de la Gazette .....	29
A – Le choix du format « Gazette » et ses contraintes .....	29
1) Les enjeux nationaux et locaux de la Gazette des archives du sport.....	29
2) Le choix du format de gazette.....	30
3) Les contraintes liées à ce format .....	32
B – L'élaboration de la Gazette.....	33

1) Rassembler les documents .....	33
a) Le recensement des archives du sport présents dans le service des archives municipales de Parthenay.....	33
b) La collecte des archives du sport menée par le service des archives de Parthenay .....	36
2) Construire la Gazette des archives du sport .....	37
a) Les premiers choix.....	37
b) Processus de sélection des documents et écriture des textes .....	38
c) Les témoignages .....	40
d) La relation avec le service communication .....	40
e) La correction de la Gazette des archives du sport .....	41
Conclusion .....	43
Annexes .....	44
Annexe 1 : Exemples de publication sur les réseaux sociaux .....	44
Annexe 2 : La Gazette des archives du sport.....	45
Annexe 3 : Fiche projet de la Gazette collecte sport.....	53
Annexe 4 : Exemple de différence entre les mises en page avant et après l'intervention de M. Polito .....	55
Bibliographie.....	56
Table des illustrations .....	58
Table des matières .....	59
Abstract .....	61
Résumé.....	61

## RESUME

### **VALORISATION DES ARCHIVES PRIVEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE LA COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT : EXEMPLE D'UNE ACTION DE VALORISATION MENEÉ PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES DE PARTHENAY**

Ce mémoire a pour objectif d'étudier la collecte et la valorisation d'une catégorie d'archives particulière, celle des archives du sport. Celles-ci ont fait l'objet d'une Grande collecte des archives du sport qui a généré un grand nombre d'activités de valorisation. Ces dernières sont importantes dans la mesure où elles permettent aux archivistes de respecter leurs obligations sociales vis-à-vis de leurs donateurs. Le livrable, la Gazette des archives du sport, est ainsi un bon exemple de cette façon de reconnaître et de remercier les dons réalisés dans le cadre d'une collecte d'archives privées.

**Mots-clefs : valorisation, collecte, archives du sport, don-contre don, Grande collecte des archives du sport**

## ABSTRACT

### **Private archives valorization in relation to the sport's archives collection: an example of valorization by the Parthenay municipal archives.**

The aim of this dissertation is to study the collection and valorization of a specific type of archives, the sport's archives. They were the object of the Great collection of sport's archives that produced many activities of valorization. Those are important because thanks to them archivists can comply with their social responsibilities regarding those that gave their personal archives. The "Gazette des archives du sport" is a good example of an action that acknowledge the donations made in relation to the sport's archives collection.

**Key words: valorization, collection, sport's archives, Great collection of sport's archives**